

Conseil de Développement du Pays d'Auray



Développement économique, Emploi et Formation : la réponse aux besoins du Pays d'Auray

Contribution réalisée dans le cadre
de la commission Développement économique,
Emploi et Formation du Codepa entre juin 2015
et décembre 2016

Pays
d'**Auray** CONSEIL de
DÉVELOPPEMENT



Sommaire

Le mot de l'animateur de la commission	Page 3
Le Conseil de Développement du Pays d'Auray	Page 7
La commission	Page 11
La méthodologie	Page 15
Les bases de la réflexion	Page 21
Les préconisations du Codepa.....	Page 31
• Axe A : Les services aux entreprises et leur consolidation	
• Axe B : Comment produire durablement sur notre territoire ?	
• Axe C : Comment tirer une force d'une faiblesse : la saisonnalité ?	
• Axe D : Comment aider le Pays à développer une stratégie de développement économique ?	
Les annexes	Page 55

Avertissement

Le Conseil de Développement du Pays d'Auray (Codepa) est l'auteur de cette contribution. Instance représentative de la diversité des acteurs locaux, adossé au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Auray, le Codepa permet d'associer la société civile aux réflexions menées à l'échelle du territoire.

Les avis et points de vue exposés dans cette contribution ont vocation à nourrir la réflexion des élus des collectivités du Pays d'Auray. Toutefois ils n'engagent pas le PETR du Pays d'Auray et les EPCI qui le composent.

MOT DE L'ANIMATEUR



Le Pays d'Auray est spécifique en bien des domaines. C'est un territoire marqué par une forte saisonnalité, facteur de précarité, par une présence majeure de Très Petite Entreprises (TPE) et par un foncier limité.

Fort d'un paysage et d'un patrimoine qui font son attractivité, d'un dynamisme des entrepreneurs et des salariés qui caractérise son économie, nombre d'écueils subsistent :

- les chefs d'entreprises sont majoritairement des indépendants, c'est une force mais aussi une faiblesse.
- la saisonnalité vécue n'est pas obligatoirement ressentie comme porteuse de projet de vie sur un territoire.
- la rareté foncière limite toute extension ou développement des zones d'activités alors qu'il nous faut sauvegarder et installer des entreprises, créer et préserver des emplois.
- la ligne à grande vitesse va dynamiser notre Pays à la condition d'utiliser le PEM pour desservir tout le territoire y compris les îles.
- le tourisme non marchand, qui domine largement le secteur de l'hébergement, est un concurrent redoutable.

Nous évoluons dans un monde qui change vite, qui nourrit des doutes et des incertitudes mais qui peut être porteur de projets et de perspectives favorables.

L'ubérisation de notre façon de consommer va certainement entraîner une modification de notre façon de produire. L'évolution des besoins et les exigences des clients nous obligent à bouger. Nos entreprises, financeurs de la protection sociale et de la fiscalité économique du territoire, vont devoir relever ces défis, notamment celui du numérique. La formation trouve là toute sa place et tout son sens, c'est un moyen d'adapter l'emploi à l'exercice d'un métier.

L'emploi ne se décrète pas, c'est l'activité qui génère l'emploi.

Nous devons penser le Développement Economique de notre Territoire dans une logique de Développement Durable : apporter un revenu décent à celui qui travaille, se préoccuper de l'aménagement du paysage, que l'on nous envie, sans omettre le volet social et sociétal. La sécurisation des parcours des salariés et des employeurs est en cela un véritable projet de développement des entreprises ; il est de nature à apporter une réponse à la pérennisation de l'activité et de l'emploi. « **Raisonner global et agir local** » c'est aussi intégrer les dimensions du logement, des déplacements et des services nécessaires et indispensables à la vie locale.

Il faut faire preuve d'innovation, d'imagination et avoir l'audace de l'expérimentation.

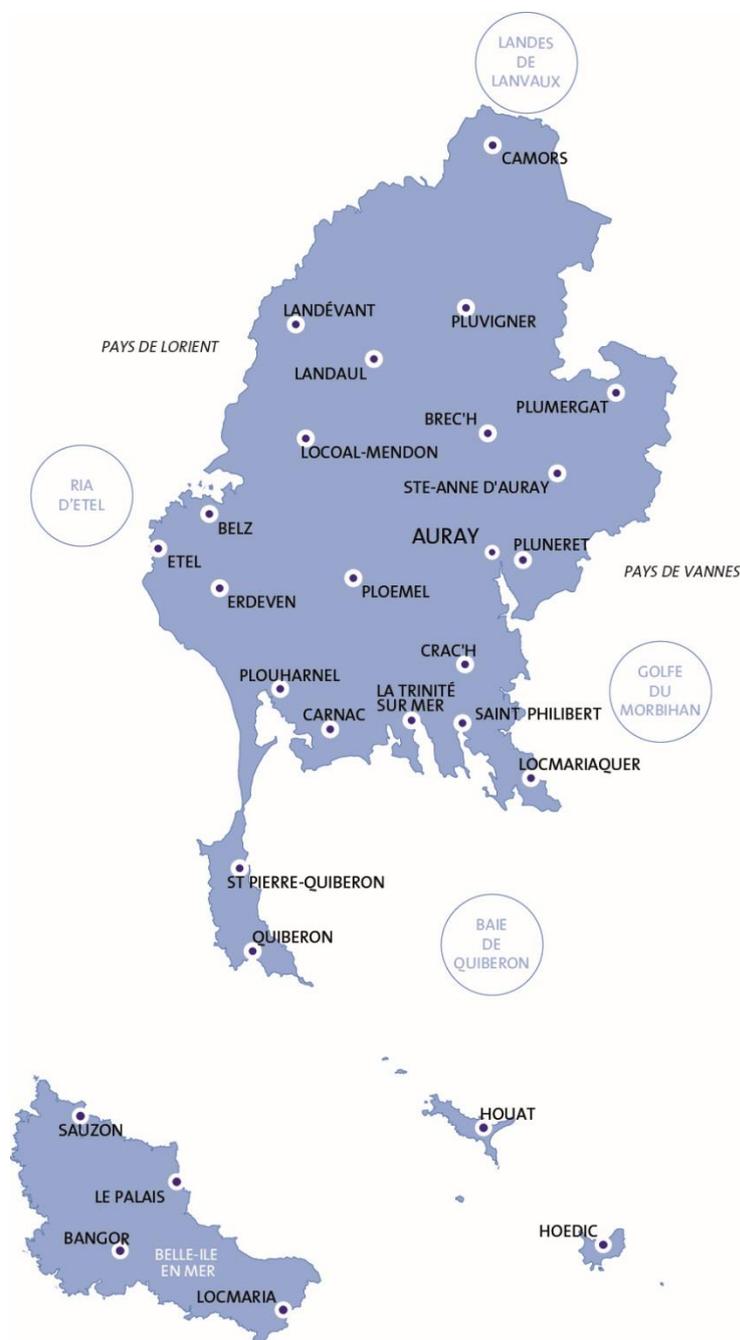
Yves LE FLOCH

Représentant du Syndicat de l'Hôtellerie de Plein-Air du Morbihan

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS D'AURAY

Le Codepa

« Le Conseil de Développement du Pays d'Auray constitue une interface d'échanges et de débat entre les élus et les acteurs du territoire permettant de croiser les regards et d'alimenter la réflexion sur les projets du Pays »



Adossé au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Auray, le Codepa permet d'associer la société civile aux réflexions menées à l'échelle du Pays d'Auray. Instance représentative de la diversité des acteurs locaux, le Codepa est l'interlocuteur permanent des élus du Pays et contribue aux projets du territoire en éclairant les décisions des élus, par le biais d'avis et de préconisations.

Formé de représentants associatifs, d'acteurs économiques et syndicaux, le rôle du Codepa est de :

- mobiliser la société civile dans les projets de territoire : participation active aux travaux du Pays, représentation dans différentes instances...
- animer les débats et la concertation par l'organisation de conférences, d'ateliers ...
- produire de la connaissance, mener des études, construire des diagnostics partagés, formuler des avis et des propositions d'actions

De leur propre initiative (auto-saisine) ou à la demande des élus (saisine), les membres du Conseil de Développement du Pays d'Auray sont amenés à travailler sur tous types de sujets d'intérêt général : le développement durable, l'aménagement du territoire, l'économie...

Aux vues de la demande croissante en matière de démocratie participative, les politiques régionales renforcent le rôle et la place des Conseils de Développement en Bretagne par un soutien accru aux actions depuis 2014.

Les récentes lois de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation du rôle des Métropoles (MAPTAM) et de Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) donnent elles aussi une nouvelle légitimité aux Conseils de Développement.

LA COMMISSION

La commission : « Développement économique, emploi, formation : la réponse aux besoins du Pays d'Auray »

La mise en place

En 2015, le Codepa a choisi de mettre en place des commissions composées de 5 à 15 membres afin de travailler sur des sujets d'actualité. Les sujets des commissions ont été déterminés avec l'ensemble des membres du Conseil de Développement et des élus présents, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 février 2015.

L'objectif de ces commissions est de mener une réflexion prospective sur des sujets d'avenir, en faisant participer les membres du Codepa et en auditionnant des personnes/structures ressources extérieures.

Une des commissions créées fut donc la Commission : « Développement économique, emploi, formation : la réponse aux besoins du Pays d'Auray »

Les membres

Prénom/Nom	Structures
Yves LE FLOCH	Syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air
Christiane et Alain GAUTHIER	Musée des Thoniers
Fabrice PARAT YEGHIAYAN	AFPA
Paul Henri HENOCQ	SEF
Laurence DUMAS	CFDT
Arnaud LE MEITOUR	CRC
Yves NORMAND	MDEFP
Jean Michel COTTIN	Conseil de Développement et de Réflexion de la Presqu'île
Thierry VARLET	Université Terre et Mer
Franck GUEHENNEC	Chambre d'Agriculture
Guillaume LE BLAVEC	GAB 56
Hubert AUDIC	GAB 56
Sophie MILHEM	GAB 56
Christian PELTAIS	CGT
Didier LE BRAS	Club des Entreprises du Pays d'Auray
Maurice LE BOT	Pourquoi Pas
Didier MELLAZA	CCI 56
Jean Pierre MALIGORNE	CFTC
Philippe NUGET	Musée des Thoniers
Marie DUBOIS	Fab Lab
Arnaud SCHWEITZER	Fab Lab
Stéphane LE GUENNEC	Pôle Emploi
Véronique LE NABOUR	Mission Locale
Cécile PONTIE	Bretagne Sud Habitat

Le calendrier des rencontres de la commission

10 juin 2015

Présentation des objectifs et de la feuille de route proposée pour mener la réflexion de la commission, avec un bref rappel sur le rôle du Conseil de développement et ce qui l'a amené à constituer des commissions de travail.

19 janvier 2016

La séance de travail a permis de rappeler les échanges de la commissions précédente, d'informer les membres sur les premières auditions et de travailler en sous-groupes sur les préconisations.

22 mars 2016

Cette rencontre a permis d'affiner les préconisations de la commission précédente, de dégager des priorités de réflexion. Les tableaux croisés des orientations des partenaires institutionnels ont également été présentés aux membres de la commission, ainsi qu'une fiche projet type.

17 mai 2016

Cette réunion a permis de présenter aux membres présents les fiches projets déjà réalisées et d'en débattre et également de préparer la suite de la réflexion.

29 juin 2016

A l'ordre du jour de cette rencontre, l'état d'avancement de la réflexion, l'échange entre les membres sur les auditions et les fiches projets en cours, le travail sur le plan du document de restitution final.

27 septembre 2016

Lors de cette rencontre, les membres de la commission ont pu échanger sur le document final de restitution des travaux et également faire le point sur les fiches-projet.

15 novembre 2016

Lors de cette rencontre, les membres de la commission ont validé le document final de restitution des travaux et proposer des pistes d'action pour sa diffusion.



LA MÉTHODOLOGIE

Afin de mener à bien sa réflexion, le Codepa a suivi une méthodologie qui se présente en six phases :

1. Les rencontres des commissions
2. La tenue d'auditions d'acteurs du territoire
3. La réalisation de fiches ressources
4. Les tableaux d'aide à la prise de décision
5. La rédaction des fiches projets
6. La finalisation de la réflexion par la rédaction d'un document cadre

Les Commissions

Les rencontres des commissions ont été la base de la concertation. Libres de parole, les membres ont débattu sous forme de brainstorming.

Ils ont pu ainsi faire un choix parmi toutes les préconisations faites, les prioriser et mettre en avant celles qui leur paraissent indispensables pour mener à bien un développement économique du territoire, gage d'emplois durables.

La commission a servi, dans les faits, aussi bien de comité de pilotage et de suivi de la réflexion, que de comité technique.

Les Auditions

Les auditions menées dans le cadre de cette réflexion ont permis de recenser les préconisations des partenaires experts de la thématique (emploi, formation, GPECT, ESS).

Ce sont ces préconisations qui ont servi de base aux commissions pour mener la réflexion.

Les partenaires en faisant part de leurs attentes, mais également des enjeux du territoire, ont permis d'apporter une véritable expertise à la réflexion.

Tableau des rencontres des auditions :

Date	Structure	Thème abordé
Septembre 2015	Chambres consulaires	Les richesses et contraintes du territoire et les préconisations des Chambres consulaires
Décembre 2015	Acteurs de la formation (lycées, CIO, AFPA)	Les richesses et contraintes du territoire et les préconisations des acteurs de la formation
Janvier 2016	Acteurs de l'emploi (MDEFP, Pôle Emploi, Mission Locale)	Le contexte et les contraintes du territoire et les préconisations des acteurs de l'emploi

Mai 2016	MDEFP, Pays de Vannes (service Emplois) et Opcalia	Le contexte et les contraintes du territoire et les préconisations en matière de GPECT
Juin 2016	E2S Vannes, C2SOL Lorient, Université Terre et Mer	Le contexte du territoire et les préconisations en matière d'Economie Sociale et Solidaire

Les échanges se sont tenus librement entre les personnes présentes : membres de la commission et structures auditionnées. Ces dernières pouvant, si elles le voulaient, préparer leur intervention sous forme de diaporama.

Les Fiches Ressources

La principale fonction des fiches ressources est de synthétiser les informations des auditions en présentant :

- le contexte
- les enjeux majeurs
- les préconisations

Présentées sous forme de tableau, elles permettent au lecteur de prendre connaissance d'un seul coup d'œil, des résultats des échanges des auditions.

Plus formel qu'un compte-rendu, leur format permet l'assimilation rapide des informations.



Les Tableaux d'aide à la prise de décision

Le tableau des préconisations

Recensant l'ensemble des préconisations* (73 au début de la réflexion), son élaboration a permis de fixer la réflexion, d'identifier des enjeux et des axes dans lesquels s'inscrivent les préconisations, de les identifier en les nommant (ex : axe B, enjeu 5, préconisation 32).

* Le tableau complet des préconisations est annexé à ce document.

Le tableau croisé des orientations

Ce tableau reprend les orientations de différentes structures en lien avec le développement économique, il permet de savoir si la réflexion du Codepa s'inscrit dans une problématique plus large que celle du Pays d'Auray et si les enjeux du territoire relevés correspondent à ceux identifiés par d'autres acteurs.

On y retrouve les orientations de :

- La Région Bretagne (Conseil Régional et CESER)
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Bretagne (Livre Blanc)
- La Communauté de Communes d'AQTA (projet de territoire)
- Le Pays d'Auray (SCOT, Charte de Développement, Contrat de Partenariat et Programme LEADER)
- Le Codepa (enjeux et préconisations)

Les Fiches-Projets

Devant le nombre important des préconisations relevées lors des commissions et des auditions, les membres de la commission ont :

- classé les items en les déclinant sous des orientations principales
- retranscrit sous forme de fiches projets les actions qui répondent à des critères de pertinence et de faisabilité

Dans les faits, les fiches projets sont le résultat de la réflexion sous forme synthétique. Issues de la concertation, elles reflètent les choix des membres de la commission en matière de développement économique afin d'allier économie, emploi et formation.

Véritable plan d'actions, elles présentent des projets concrets à mettre en place.

On y retrouve :

- Le nom de la fiche et l'axe et l'enjeu auxquels elle est rattachée
- Les interlocuteurs
- Le contexte/chiffres-clés
- La présentation du projet
- Les ressources nécessaires
- Les opportunités/avantages
- Les écueils à éviter/inconvénients
- Les porteurs de projet potentiels
- Les livrables
- L'identification des moyens mobilisables
- Le calendrier de mise en œuvre/dates clés

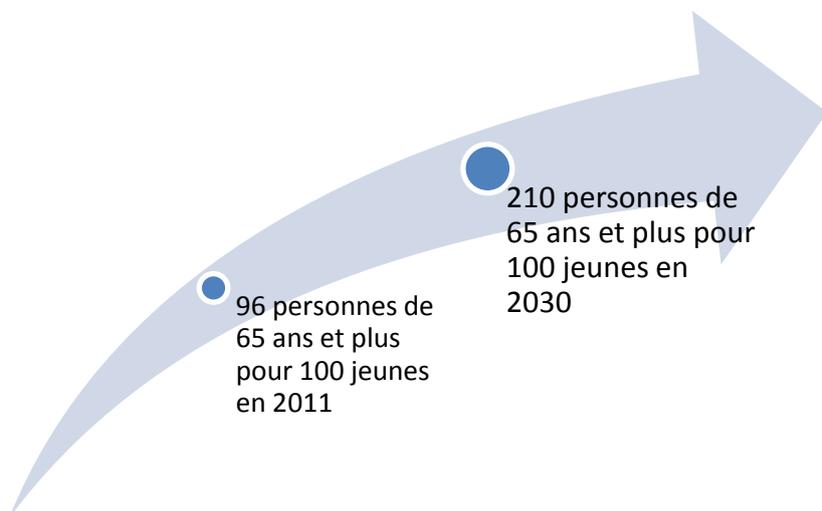
Ces fiches projets sont exposées en détail dans le chapitre ayant trait aux préconisations.

LES BASES DE LA REFLEXION

Présentation du territoire

Démographie :

La population a progressé de 19,6 % entre 1999 et 2010 et sa progression est prévue de 39,7 % d'ici 2040, on passerait de 87 000 habitants à 117 000 avec un tiers des habitants âgés de 60 ans et plus.



Economie :

Le Pays d'Auray est essentiellement constitué de TPE, ce qui le différencie des autres Pays bretons. S'y ajoute une saisonnalité très importante avec un volume d'emplois plus conséquent lors de la saison estivale, mais qui peuvent également s'inscrire dans des périodes plus inattendues.



Le Télégramme : vendredi 9 décembre 2016

L'agriculture est essentiellement tournée vers l'élevage avec une commercialisation via les circuits courts et des activités de diversification bien développées.

Le territoire comptait 10 970 entreprises fin 2012, dont 70 % n'ont pas de salarié.

Sur les 2 168 entreprises artisanales que compte le Pays d'Auray, 22 % ont un chef d'entreprise de plus de 55 ans, cela pose le problème de la transmission et de la reprise de ces structures.



Quant à la capacité d'accueil touristique, elle est de 64 161 lits « marchand » et 146 505 résidences secondaires.

Le territoire compte également 948 commerces de détail et 86 établissements de grande distribution.

Emploi :



Le territoire compte 5 588 demandeurs d'emploi cat A fin 11/15 sur le bassin d'emploi (+3% en un an, 15,6% de jeunes de moins de 26 ans, presque 30% de senior de + de 50 ans).

Certains métiers sont en tension et ce particulièrement dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. La durée moyenne du chômage est de 9 mois.

Les chiffres de la formation en 2013, font ressortir :

- 1 550 lycéens, apprentis et étudiants
- 550 stagiaires

Répartis en :

- 42 % dans le tertiaire
- 25 % dans les activités primaires
- 25 % dans l'industrie
- 8 % dans le BTP

Economie Sociale et Solidaire :

Aujourd'hui 15 des 21 pays de Bretagne sont dotés d'un pôle de développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et 3 pays ont engagé une démarche de préfiguration en vue de dynamiser cette branche d'activité économique locale. Le pays d'Auray compte 315 établissements ESS (11% du Morbihan) pour un effectif de 2 611 (9% du Morbihan). Les faits saillants de l'ESS du Pays d'Auray :

- prédominance de l'emploi dans l'Action sociale (44% de l'emploi), surtout dans le médico-social (personnes âgées)
- le poids de l'enseignement est également très marqué (29% de l'emploi), dans la formation continue des adultes notamment
- si le secteur sportif est bien représenté, il n'en est pas de même pour la culture et la santé. Le tourisme social est également présent



Il y a prépondérance du statut associatif, mais pas de Fondation et les Mutuelles sont peu présentes.

Atouts, faiblesses et opportunités

Des outils existent sur le territoire pour aider les entreprises et les salariés :

- L'Atelier des entreprises d'AQTA
- la MDEFP du Pays d'Auray, la Mission Locale, Pôle Emploi
- Les chambres consulaires
- Les acteurs de la formation professionnelle et initiale

De plus, dans le cadre du Pacte d'Avenir pour la Bretagne, une conférence sociale régionale a été mise en place composée de représentants de l'Etat, de la Région, des Départements Bretons et des organisations syndicales patronales et salariés. Plusieurs chantiers prioritaires sont engagés pour sécuriser les parcours professionnels et redynamiser l'économie bretonne.

Les chambres consulaires



La représentation et l'intervention de chaque chambre est différente sur le territoire : la CCI est structurée en Délégation, la chambre d'agriculture est en Antenne. La chambre des métiers intervient dans la Maison des services d'AQTA.

L'action de chacune d'entre elles diffère en raison de leur champ d'intervention professionnel mais il leur arrive de travailler ensemble ; par exemple la CCI et la chambre des métiers pour certaines professions qui touchent à la fois l'artisanat et le commerce. Si seule la CCI est aussi gestionnaire d'équipements (aéroport de Lorient, pépinière d'entreprises...), toutes sont des structures d'appui et de conseil aux entreprises, aux créateurs entreprises et aux collectivités locales, et ce dans divers secteurs d'activités (tourisme, soutien à la création, l'installation, l'innovation...). Toutes sont des acteurs de la formation professionnelle, d'adaptation à tout au long de la vie : l'apprentissage et l'alternance sont évoqués ainsi que les difficultés à trouver des apprentis et des entreprises dans certains secteurs d'activités ; les atouts du territoire avec le Lycée de Kerplouz par exemple sont aussi cités.

La chambre des métiers voit dans la transition énergétique un potentiel de développement pour les entreprises du bâtiment, encore faut-il avoir des entreprises labellisées et du personnel formés, ce à quoi elle s'attache avec les professionnels via le dispositif « Relais ». Elle a souligné l'importance pour le territoire d'Auray d'avoir une Plateforme de rénovation énergétique au sein de la Maison du logement.

Les chambres s'interrogent quant aux évolutions qui vont découler des nouvelles dispositions législatives issues de la loi « Notre » qui consacre la Région comme chef de file du développement économique des territoires. Elles rappellent que le Conseil Départemental du Morbihan apportait un soutien très fort au développement économique ; elles avaient là un guichet et des aides financières conséquentes qui peuvent manquer à l'avenir. Reste que la politique économique territoriale est suspendue aux orientations qui seront arrêtées dans le futur Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation.

Face à la complexité du parcours à faire pour les créateurs d'entreprises, le besoin d'avoir un schéma qui aide à la compréhension du cheminement à opérer est évoqué par les Chambres consulaires. Il est admis qu'il est difficile de dresser un schéma type dans la mesure où chaque projet est unique et qu'il y a une multitude d'interlocuteurs. Chaque chambre est à voir comme un facilitateur mais en aucun cas elle fait à la place.

L'apparition de Maisons de services, du logement ou encore de l'entreprise au niveau des EPCI (exemple d'AQTA) peut-elle être perçue comme un doublon avec les chambres consulaires

existantes ? La réponse est différente selon les acteurs, cependant elles regrettent de ne pas avoir été associées à la réflexion et à la création de ces Maisons. Quant à la structuration d'un service de développement au sein d'une collectivité type Agence de développement, plusieurs scénarios sont envisageables, mais aucun ne peut ignorer l'histoire économique du territoire et de l'action menée par les acteurs existants sur ledit territoire.

Les chambres ne font pas de gestion du foncier économique et de marketing territorial pour vendre en quelle que sorte le Pays d'Auray, faire venir des entreprises. C'est le rôle dévolu aux collectivités locales via leur service de développement économique. A leurs avis, la création d'une Agence de développement n'est pas le choix le plus pertinent. Il vaut mieux s'appuyer sur ce qui existe en et hors du Pays d'Auray via des conventions. Mais face au peu de foncier disponible sur le Pays d'Auray, les Collectivités locales doivent prioriser les entreprises déjà présentes sur le territoire qui ont un potentiel de développement pour renforcer et valoriser le tissu existant, par la mise en place d'outils financiers d'accompagnement notamment.

Le foncier



L'arrivée du BGV et la réalisation du PEM, du déploiement de la fibre optique à Auray est considérée comme une opportunité de développement qu'il faut saisir en étant innovant, d'autant qu'il y a du foncier disponible dans le quartier de la gare d'Auray.

La question du foncier est au cœur de nombre d'interventions, elle est transverse à l'ensemble des secteurs d'activités : l'agriculture, l'aquaculture, l'artisanat, le commerce, l'industrie... Elle se pose pour la création, l'installation ou la transmission des entreprises.

Lors de sa séance du 20 décembre 2013, le Comité syndical du Pays d'Auray a décidé la mise en œuvre d'une étude dont l'objectif est de produire un programme d'optimisation foncière et immobilière sur les parcs d'activités du territoire, en fonction de la demande des entreprises et ce dans un contexte de raréfaction du foncier. Subventionnée par la Région Bretagne, cette étude selon le cahier des charges paru en juillet 2014 doit se dérouler en 3 phases :

1. un diagnostic dont l'objectif est de hiérarchiser les zones en fonction des enjeux et potentialités de développement et sur la base de la demande des entreprises ;
2. la définition d'orientations d'aménagement sur les parcelles mutables et l'identification d'opérations nécessitant l'intervention des EPCI
3. un plan d'action décliné en fiches action et d'outils d'aide à la décision.



L'étude doit contribuer à pointer les potentiels pour répondre aux urgences des entreprises déjà présentes dans les zones d'activités et en faire venir de nouvelles. Elle prend évidemment appui sur le SCoT.

Les zones d'activités comptent 400 ha et il ne reste que 6 ha potentiellement vendable. La demande est forte bien que les agglomérations de Vannes et de Lorient aient plus de potentiel.

L'objectif stratégique de cette étude est une première étape pour que les deux EPCI du Pays d'Auray mettent en œuvre par la suite leur propre stratégie et mettent en place un outil de gestion pour une optimisation du foncier non public. Une des idées force évoquée est de travailler à l'avenir sous la forme de ratio (emploi/ha) et la mutualisation des espaces.

Pour rappel, le Codepa a émis un avis, à la demande de la Région Bretagne, sur l'opportunité de réaliser cette étude portant sur l'optimisation du foncier et de l'immobilier d'entreprise dans les parcs d'activités du Pays d'Auray en 2014.¹

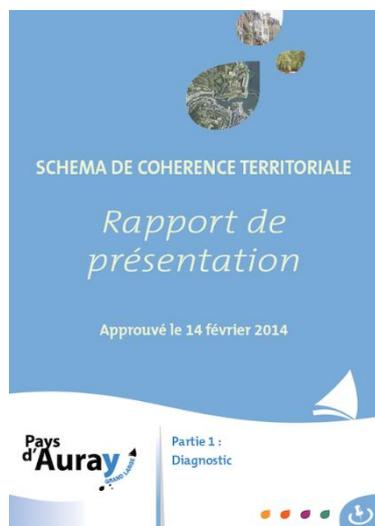
Le Codepa a également mené une étude stratégique sur la diversification économique du Pays d'Auray en 2013, dont les résultats ont été restitués lors de l'Assemblée Générale du 18 juin 2013 dans le cadre d'une table ronde associant des chefs d'entreprise. Par la suite, en 2014, à l'issu d'un groupe de travail associant le Codepa et des chefs d'entreprise, il a été formulé 6 propositions pour le maintien et le développement des entreprises dans le Pays d'Auray². Pour le Codepa, la prudence doit être de mise quant aux mesures qui pourraient être annoncées, notamment lorsqu'il est évoqué la possibilité de préempter des propriétés privées.

¹ Voir avis du Codepa du 25 septembre 2014, dossier examiné au bureau du Codepa le 03 septembre 2014

² Voir comptes rendu de l'AG du 18 juin 2013 et du GT du 6 février 2014

Le Schéma de Cohérence Territoriale

Le SCoT fixe un cadre et des orientations stratégiques en matière de développement économique ; il est bon de se rappeler le diagnostic élaboré lors des travaux d'élaboration du



SCoT. La stratégie du SCoT vise un modèle tourné vers la création d'emplois à forte densité en cohérence avec l'optimisation du foncier : il est dit que l'on doit créer 60 % des emplois futurs au sein des enveloppes foncières existantes. La vocation des zones est précisée comme suit : les parcs d'activités doivent recevoir les activités ne pouvant pas s'insérer en milieu urbain. Concernant les ZACOM, elles sont identifiées et leur capacité d'extension est précisée.³

Pour rappel, dans le cadre du développement des activités productives industrielles, de services et tertiaires du Pays d'Auray, le Pôle d'Auray avec ces trois centralités (gare, zone porte océane et centre-ville) est affirmé comme pôle tertiaire majeur du Pays d'Auray pour l'accueil des fonctions économiques et des produits immobiliers type incubateurs, pépinières ; et dans ce cadre le SCoT privilégie le quartier gare en pleine mutation avec le PEM pour l'installation de ce type de structures.

Le développement économique

Le développement économique du Pays d'Auray est questionné au travers de la stratégie politique qu'entendent mener les collectivités locales et les élus politiques, stratégie qui n'est pas clairement lisible. Une forte interrogation est émise quant au devenir des aides financières accordées aux entreprises jusqu'à ce jour par le Conseil Départemental (ex Conseil Général) du Morbihan qui voit ces compétences modifiées avec la loi NOTRe (perte de la compétence Economique). Les EPCI vont-ils en assumer le rôle et la charge ?

Ce développement est aussi interrogé au travers:

- du concept de « produire et consommer local », de la relocalisation d'activités et de production, de l'organisation du marché local (« comment nos communes achètent local ? ») ;
- de la place prépondérante qu'occupe la saisonnalité dans le Pays d'Auray tant en terme d'activité économique (tourisme, ostréiculture, services aux personnes...) que d'emploi (« contrat de travail de faible durée » ...) ;

³ Voir dossier SCoT (DOO)

- de la place de l'Économie Sociale et Solidaire (Pôles ESS, vieillissement, résidences secondaires...) en terme d'emplois et d'entreprises ;
- de l'importance à consolider les entreprises existantes sur le territoire (le bâtiment avec la transition énergétique par exemple) et à réfléchir à l'implantation de futures entreprises innovantes, tournées vers l'avenir (avec une interrogation : quelle connaissance réelle ont nos décideurs des entreprises sur le Pays d'Auray ?) ;
- de la nécessaire coopération extra territoriale dans le cadre d'une économie mondialisée, à l'exemple de la filière du nautisme dans le département du Morbihan (qui est très soutenue par les politiques départementales et régionales) ; car, si chaque Pays breton a sa spécificité, il y a des problématiques communes (saisonnalité, littoral...) et d'autant plus que nos voisins ont des outils absents du Pays d'Auray (UBS, Pôle ESS par exemple) ;
- de proposition de mise en place d'un schéma de développement économique territorial, d'une Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale (GPECT) pour travailler à la sécurisation de l'emploi en lien avec l'évolution à venir dans nombre de domaine notamment avec le numérique.

Des questions transverses sont également à traiter notamment l'habitat et la mobilité des salariés.

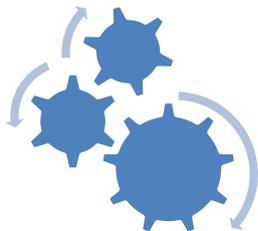
LES PRÉCONISATIONS DU CODEPA

Elles sont organisées en 4 axes :

- Axe A : Les services aux entreprises et leur consolidation
- Axe B : Comment produire durablement sur notre territoire ?
- Axe C : Comment tirer une force d'une faiblesse : la saisonnalité ?
- Axe D : Comment aider le Pays à développer une stratégie de développement économique ?

Axe A :

Les services aux entreprises et leur
consolidation



Axe A : Les services aux entreprises et leur consolidation

Problématique

- la complexité du parcours des créateurs d'entreprises

Préconisations

- **Développer les services :**
 - Développer des services associés nécessaires à l'implantation des entreprises
 - Développer un véritable parcours résidentiel pour les entreprises
 - Créer le concept alréen de parrainage d'entreprise avec des moyens et de l'assistance pour les entreprises
 - Mettre en place des services appropriés à l'accueil des salariés pour tous les métiers (logement, écoles, services, déplacement)
- **Accompagner les entreprises :**
 - S'appuyer sur les chambres consulaires pour favoriser la complémentarité et la mise en relation des différents acteurs

Fiches-projet associées

- Plate-forme de services aux entreprises et aux habitants : Roland LE SAUCE
- Outil de mise en relation offre et demande pour l'immobilier d'entreprise :
Didier LE BRAS et Jean-Michel COTTIN
- Accompagnement de projets d'entreprise :
Jean-Michel COTTIN

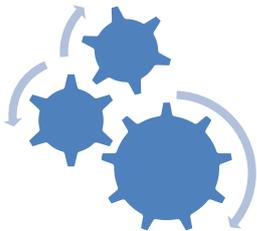
	FICHE PROJET Plate-forme de services aux entreprises et aux habitants		
	Axe A: Les services aux entreprises et leur consolidation		
	Enjeu: Développer les services		
	Préconisations: Développer des services associés nécessaires à l'implantation d'entreprises; mettre en place des services appropriés à l'accueil des salariés		
	Nom	Mail	N° téléphone
Interlocuteurs	Roland LE SAUCE		
Contexte / Chiffres clés			
De nombreux services existent sur le Pays d'Auray pour répondre aux besoins des entreprises et des habitants. Qu'ils soient services publics de l'Etat (Pôle emploi, CIO...), d'administrations publiques (CPAM, CAF, CARSAT...) ou de collectivités locales (Droit du sol, Service développement économique, Maison du logement...), ou services assurés par des organismes privés, associatifs ou non, (Mission locale, MDEFP, chambres consulaires...) ils sont nécessaires à la vie locale, au développement économique et à l'attractivité du Pays.			
Présentation du projet			
Créer une plate-forme des services afin de faciliter les démarches des acteurs économiques (entreprises) et sociaux (bailleurs), des collectivités locales et des habitants, présents et à venir, et également renforcer la transversalité des actions des différents intervenants dans tous les domaines de la vie du territoire. Cette plate-forme peut revêtir différentes formes selon les services et acteurs à regrouper et à faire travailler ensemble: un portail Web commun et/ou un lieu de travail partagé...			
Les ressources nécessaires (documents sources, personnes et structures mobilisables)			
L'Etat via la création de Maison de services aux publics, les collectivités locales et les structures publiques ou privées volontaires, les Contrats de partenariats avec l'Etat, la Région Bretagne.			
Opportunités/Avantages			
<ul style="list-style-type: none"> > Mutualiser des ressources et des moyens (foncier, RH...), > Faciliter le parcours administratif des acteurs publics et privés du territoire > Offrir de nouveaux services ou maintenir, voire développer, des services existants mais mal identifiés > Améliorer la lisibilité des services apportés, renforcer la présence d'activités tertiaires en centre ville ou centre bourg > Dire l'opportunité ou non de créer une agence de développement 			
Ecueils à éviter/Inconvénients			
Veiller à l'accessibilité de cette plate-forme (mobilité, numérique), ne pas réduire l'accès et l'accueil aux services existants, ne pas créer de situations préjudiciables à des politiques publiques existantes (importance de la présence de la Mission locale dans le quartier du Parco Pointer pour le contrat de ville Etat/Auray par exemple).			
Porteurs de projets potentiels			
Le PETR Pays d'Auray et les deux EPCI qui le composent			
Les livrables			
Une plate-forme de services			
Identification des moyens mobilisables			
	Etat	Région	AQTA et CCBI
	Contrat de ruralité	Contrat de partenariat	Fonds propres
Calendrier			
	2017	2017/2018	2018/2019
	Définition du programme	Mise en chantier	Mise en service

	FICHE PROJET : Outil de mise en relation offre et demande pour l'immobilier d'entreprise		
	Axe 1 : Les services aux entreprises et leur consolidation		
Enjeu1 : Développer les services			
Préconisation : Développer un véritable parcours résidentiel pour les entreprises			
	Nom	Mail	N° téléphone
Interlocuteurs	Didier Le Bras	didier.le-bras@wanadoo.fr	06 11 97 01 90
	Jean-Michel Cottin	jean.michel.cottin56@gmail.com	06 18 82 23 11
Contexte / Chiffres clés			
Dans un contexte de pénurie de foncier, les entreprises ont du mal à trouver les locaux adaptés à leurs besoins ; que ce soit pour de nouvelles implantations, pour des agrandissements ou même pour certaines qui ont des espaces disponibles pour permettre la mise en contact direct de la demande et de l'offre avec ou sans intermédiaire soit lors de création soit lors de développement d'entreprise et avec une confidentialité maximale.			
Présentation du projet			
Proposer une solution pour aider les entreprises dans leurs choix de locaux aussi bien pour les aider à grossir que lorsqu'elles ont des soucis et pour les aider à partager ou louer leurs locaux vacants, et pour permettre aux entrepreneurs d'avoir des contacts directs avec les propriétaires, bailleurs, acheteurs, ... La solution peut être une page sur le site du pays d'Auray ou d' AQTA à partir d'une base de données, proposant une "bourse" aux locaux, les disponibilités et les demandes. Bien sûr cette page doit être structurée sur une base de critères à définir : terrains seuls, agricole ou industriel, batiments, bureaux, commerces.....localisation....			
Les ressources nécessaires (documents sources, personnes et structures mobilisables)			
Le technicien AQTA en charge des ZA + étude réalisé par AQTA sur les ZA			
Les agences immobilières spécialisées			
La CCI, CM et CA pour les demandes			
Les intermédiaires (consultants, comptables, avocats...) qui connaissent les besoins des entreprises			
Les entreprises elles-mêmes, les propriétaires de locaux et toutes personnes disposant de locaux de façon précaire ou			
Opportunités/Avantages			
Permettre de fluidifier le marché des locaux professionnels et d'offrir les bonnes surfaces au bon moment aux entreprises. Accompagner l'évolution des entreprises (pour envisager leur développement futur et anticiper leurs évolutions) et offrir aux nouveaux arrivants un service pour s'installer.			
Ecueils à éviter/Inconvénients			
Ne pas empiéter sur le travail des agences immobilières spécialisées sur ce marché...il s'agit plutôt de compléter l'offre et de permettre aux entrepreneurs des gains financiers.			
Porteurs de projets potentiels			
Les livrables			
Une base de donnée et une page internet avec critères de recherche pour les demandes et une page pour la saisie des offres avec les mêmes critères de description avec photos			
Identification des moyens mobilisables			
	contrat de partenariat		
Calendrier			
	court terme	moyen terme	long terme

	FICHE PROJET : Accompagnement de projets d'entreprise		
	Axe A : Cycle de vie des entreprises et leur consolidation		
	Enjeu : Développer les services		
	Préconisation : Créer le concept alréen de parrainage d'entreprise avec des moyens et de l'assistance pour les entreprises		
	Nom	Mail	N° téléphone
Interlocuteurs			
	JM Cottin	jean.michel.cottin56@gmail.com	06 18 82 23 11
Contexte / Chiffres clés			
<p>Beaucoup de notions commencent à émerger dans le pays d'Auray, Un Fab Lab, un atelier des entreprises soutenu par AQTA, une éclosérie à Plouharnel..... En plus des services des chambres consulaires et de tout ce qui se fait à Vannes (VIPE) ou à Lorient. Tout cela va dans le bon sens</p>			
Présentation du projet			
<p>Aller encore plus loin dans le support à la création d'entreprise car le risque premier pour un créateur d'entreprise, c'est la solitude. Offrir aux créateurs d'entreprise la possibilité de partager des locaux dans une entreprise existante dans lesquels il vont trouver du soutien, de l'expérience, du support technique, comptable, juridique, RH.... L'originalité de cette proposition tient au fait que la pépinière peut être éphémère, c'est à dire installée pour quelques mois dans une entreprise existante qui a des locaux disponibles et qui peut aider un créateur</p>			
Les ressources nécessaires (documents sources, personnes et structures mobilisables)			
La Communauté de Communes d'AQTA			
Les intermédiaires (consultants, comptables, avocats...) qui connaissent les besoins des entreprises			
Les entreprises elles-mêmes			
Opportunités/Avantages			
<p>Permettre au créateurs de ne plus être seuls. Permettre à une entreprise qui a des locaux disponibles d'accueillir une jeune entreprise qui si tout marche bien, pourra partager les frais de ce local.... Des entrepreneurs confirmés aident les nouveaux créateurs sur une durée limitée. Donner une visibilité à l'entreprise "accueillante". La presse ne manquera pas de s'intéresser à ce projet...</p>			
Ecueils à éviter/Inconvénients			
<p>Au bout de quelques mois il faut chercher un nouveau lieu disponible et un nouvelle équipe de support....cela peut être court pour certains projets.</p>			
Porteurs de projets potentiels			
Trouver une ou deux entreprises pouvant accueillir cette expérience d'accompagnement			
Les livrables			
Un ou deux projets au bout de 6 mois			
Identification des moyens mobilisables			
Les dates clés			
	Court terme	moyen terme	Long terme
	6 mois	Retour d'expérience	généralisation
	en 2017		

Axe B :

Comment produire durablement sur notre
territoire ?



Axe B : Comment produire durablement sur notre territoire ?

Problématique

- Un territoire de Très Petites Entreprises insuffisamment formées et informées
- Une rareté du foncier : les zones d'activités comptent 400 ha et il ne reste que 6 ha potentiellement vendables sur le Pays d'Auray
- Un territoire reconnu pour son cadre de vie, à soutenir et à développer

Préconisations

- **S'engager dans une transition écologique et énergétique**
 - Développer l'écoconstruction
 - Accompagner les entreprises dans leurs démarches écologiques
 - Soutenir la rénovation des bâtiments (entreprises, particuliers et collectivités)
- **Favoriser la formation en développant la formation continue tout au long de la vie**
 - Renforcer l'apprentissage des langues étrangères
 - Accompagner les entreprises du bâtiment
- **Organiser des réponses adaptées aux attentes du mieux-vivre des citoyens**
 - Produire et consommer local : engager une réflexion sur la réorganisation des filières agricoles en liaison avec l'optimisation du foncier
 - Accompagner le développement d'une agriculture durable : privilégier et favoriser l'agriculture paysanne et l'agriculture bio
 - Accroître la mobilité : développer un réseau de transport performant.
 - Développer des nouvelles formes d'échanges : mettre en réseau et mutualiser les moyens (économie sociale et solidaire, économie circulaire...)
- **Placer l'homme au cœur des actions**
 - Valoriser les emplois durables, améliorer la qualité des emplois
 - Travailler vers les TPE et l'artisanat en accompagnant les chefs d'entreprises à anticiper les mutations économiques et les compétences (GPECT)

Fiches-projet associées :

- Fiches agricoles : Chambre Agriculture et association Pourquoi Pas
- Défi Familles à alimentation positive : GAB 56
- Sensibilisation et information des communes : GAB 56
- Défi Cantines à alimentation positive : GAB 56
- Site internet de vente de produits bio : GAB 56
- Sécurisation des parcours professionnels : Christian PELTAIS, Jean-Pierre ROUET
- Gestion Prévisionnel des Emplois et des Compétences : Roland LE SAUCE

	FICHE PROJET : Friches		
	Axe B : Comment produire durablement sur notre territoire ?		
Enjeu : Organiser des réponses adaptées aux attentes du mieux-vivre des citoyens			
	Nom	Mail	N° téléphone
Interlocuteurs	CA 56		
	Maurice LE BOT	le-bot-maurice@orange.fr	
Contexte / Chiffres clés			
<p>Le territoire d'AQTA est un territoire littoral où l'activité agricole est présente avec cependant des parcelles qui restent en friches et plusieurs espaces qui sont aujourd'hui non exploités. Dans le souci de développer l'agriculture locale, engager une réflexion sur cette problématique semble pertinent. Il s'agit d'obtenir un outil d'aide à la décision répertoriant les différentes potentialités de ré-exploitation de ces espaces et d'en connaître les conditions. En effet, il y a de plus en plus de contraintes environnementales liées à la proximité du littoral, de moins en moins d'activité agricole. Toutefois, il est envisageable que des agriculteurs soient intéressés par certaines terres pour assurer la pérennité de leur exploitation (suite à des pertes de surfaces, par exemple) ou pour s'installer.</p> <p>Le Service ODASEA de la Chambre d'Agriculture du Morbihan anime, dans le cadre de la délégation de mission de service public confiée par la DDTM, le Répertoire Départemental à l'Installation (R.D.I.). Ce répertoire doit faire face aujourd'hui à une augmentation de candidats à l'installation recherchant une assise foncière pour réaliser leur projet. Parallèlement, le service enregistre un faible nombre d'exploitations à reprendre. Face à ce déséquilibre entre offres et demandes et parmi les diverses pistes d'actions envisagées, un travail visant à optimiser les terres agricoles non exploitées est nécessaire. Concilier agriculture, urbanisation, tourisme, activités économiques, déplacement et environnement est l'enjeu à relever.</p>			
Présentation du projet			
<p>Mise en place d'un programme de gestion des friches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic concerté et partagé des parcelles en friche, mené par les acteurs eux-mêmes, au niveau communal, avec visite sur place des parcelles. - Définir si besoin des zones prioritaires - Aboutir à un contrat local de gestion et d'entretien de ces espaces, mettre en avant les espaces à réhabiliter ou entretenir qui peuvent être notamment : des zones naturelles (terre à faible potentiel agricole), des friches d'urbanisation, des terres à vocation agricole à réhabiliter... 			
Les ressources nécessaires (documents sources, personnes et structures mobilisables)			
Opportunités/Avantages			
<p>Permettre le confortement des agriculteurs en place et l'installation d'agriculteurs en plus grand nombre et avec des modèles diversifiés.</p> <p>Conserver des paysages en cohérence avec l'activité économique de notre territoire</p> <p>Informier et aider les propriétaires dans leur prise de décision (statut, PLU...)</p>			
Ecueils à éviter/Inconvénients			
Absence de communication et d'information auprès des propriétaires et des élus de chaque commune.			
Porteurs de projets potentiels			
Chambre d'Agriculture, AQTA, Pays d'Auray, CCBI			
Les livrables			
Identification des moyens mobilisables			
Calendrier			
	court terme	moyen terme	long terme
	création du COPIL	réalisation de l'étude et présentation aux élus	actions auprès des propriétaires avec pour objectif l'utilisation des sols disponibles

FICHE PROJET : Défi Familles à Alimentation Positive

Axe B : Comment produire durablement sur notre territoire ?

Enjeu : Organiser des réponses adaptées aux attentes du mieux-vivre des citoyens

	Nom	Mail	N° téléphone
Interlocuteurs	GAB 56	gab56@agrobio-bretagne.org	

Contexte / Chiffres clés

La consommation de produits bio ne cesse de progresser, mais elle ne représente à l'échelle nationale que 3% du marché alimentaire. Le Pays d'Auray, de par son dynamisme (8% des fermes du territoire sont en bio et 6,5% de la surface agricole utile, soit largement au-dessus des moyennes départementales et nationales), propose aux consommateurs du territoire une offre bio diversifiée.

Le prix reste le frein majoritairement cité pour expliquer une non consommation de produits bio. Il paraît donc nécessaire de mener des actions pour démocratiser les produits bio du pays alréen pour que ce frein soit levé.

Présentation du projet

Le Défi Familles à Alimentation Positive consiste à accompagner 3-4 équipes constituées d'une dizaine de foyers pour qu'elles augmentent leur consommation bio locale sans augmenter leur budget.

Chacune de ces équipes est coordonnée par un capitaine (membre d'un foyer) et une structure relais. Cette dernière est un opérateur du territoire, ceci permet de renforcer les liens entre les acteurs du Pays.

Les familles doivent effectuer 3 relevés d'achats alimentaires le temps du projet en précisant la qualité (bio ou non) et l'origine des produits (origine de production et lieu d'achat).

Afin que les familles progressent dans leur consommation bio locale, des temps forts mensuels leur sont proposés tout au long du semestre : atelier cuisine pour découvrir de nouveaux produits, visite de ferme pour connaître les producteurs proches de chez eux, conférence diététique, atelier jardinage, etc.

A l'issue du projet, une équipe est désignée vainqueur en fonction de son assiduité aux relevés d'achats et aux temps forts mais surtout du fait de sa progression dans sa consommation bio.

Pour exemple à Vannes, les équipes ont augmenté leur consommation bio de 20 points (atteignant les 66% de produits bio consommés) tout en diminuant leur budget alimentaire de 0,36€!

Les ressources nécessaires (documents sources, personnes et structures mobilisables)

Le GAB56 a mené en 2016 deux défis familles (Pays de Vannes et Ploërmel). Cette action s'appuie sur les outils créés par nos collègues de la région Auvergne/Rhône Alpes. Ainsi, un site internet est dédié aux défis familles français et permet aux familles d'effectuer leurs relevés d'achats très simplement.

Pour les temps forts, le GAB56 bénéficie d'un réseau de producteurs prêts à ouvrir leurs fermes aux consommateurs et possède également de nombreux documents pour accompagner les consommateurs dans leurs choix. Pour les temps forts plus liés à la nutrition, le GAB56 fera appel à des acteurs du territoire spécialisés dans ce domaine, comme cela a été fait sur les pays de Vannes et Ploërmel.

D'autre part, le GAB 56 ne mène pas l'action seul. En effet, 4/5 structures dites "relais" seront recrutées sur le pays d'Auray, et auront chacun une équipe à constituer et suivre pendant toute la durée du défi (ces structures sont des acteurs volontaires du territoire et peuvent être: des associations, des CCAS, une commune, une entreprise...)

Opportunités/Avantages

Ce projet répond aux souhaits du Pays d'Auray de relocaliser l'économie, et de soutenir les acteurs économiques du territoire qui "produisent durable" (38 fermes bio sur le Pays d'Auray à fin 2014).

Ce projet permet de développer l'emploi dans les fermes bio du pays, emplois non délocalisables et non saisonniers et répond à l'objectif de produire durable sur le Pays d'Auray : l'augmentation de la demande alimentaire en produits de qualité incitera des producteurs à se tourner vers de nouveaux modèles productifs.

Ce projet rend le Pays d'Auray moteur dans la dynamisation du lien social : ce défi créé du lien entre les familles, avec les producteurs et acteurs du territoire et a un fort impact sur la population locale. Exemple : pour les précédents défis, 70 foyers ont relevé le défi, mais les informations transmises lors du défi familles ont été relayées auprès de 300 personnes.

Ecueils à éviter/Inconvénients

Il est primordial que des structures relais soient identifiées sur le territoire et que ces dernières soient motivées par le projet. Il faudra s'assurer au maximum que les familles participantes au défi ne soient pas déjà des bio-consommateurs convaincus, l'enjeu étant bien de démocratiser la bio et montrer que ces produits (meilleurs pour la santé) sont disponibles et accessibles pour tous.

Porteurs de projets potentiels

GAB56

Les livrables

Articles de presse

Livret souvenir du défi avec une description de tous les temps forts et des astuces échangées pendant le défi

Evolution chiffrée de la consommation bio et locale des équipes

Identification des moyens mobilisables (cf ressources disponibles)

41

Calendrier

court terme

moyen terme

long terme

x

FICHE PROJET : Sensibilisation et information des communes

Axe B : Comment produire durablement sur notre territoire ?

Enjeu : Organiser des réponses adaptées aux attentes du mieux-vivre des citoyens

	Nom	Mail	N° téléphone
Interlocuteurs	GAB 56	gab56@agrobio-bretagne.org	

Contexte / Chiffres clés

Des 28 communes qui constituent le Pays d'Auray, 20 ont été diagnostiquées par le GAB56 pour mieux connaître le fonctionnement du restaurant scolaire.
 Le diagnostic de ces 20 communes permet d'orienter finement les actions à mener pour développer des approvisionnements bio locaux au sein des restaurants scolaires :

- même si la gestion concédée est très fortement représentée (13 communes sur 20), 12 cuisines sont encore au moins présentes sur le territoire : d'où un potentiel d'approvisionnement de plus de 3700 repas par jour
- une offre structurée à l'échelle départementale avec 1 adhérent sur le Pays d'Auray : nécessité de structurer l'offre des producteurs bio pour ce débouché, cette structuration ne pouvant se faire que suite à des engagements de collectivités.

Présentation du projet

L'intégration de produits bio locaux au sein des restaurants scolaires sur le Pays d'Auray passe dans un premier temps par la mobilisation et la sensibilisation des communes. Les actions à envisager :

- une formation sur le code des marchés publics et un accompagnement dans la rédaction des appels d'offres : au vu du nombre important de communes en gestion concédée et de l'évolution du code des marchés publics, cette action paraît primordiale
- une formation pour les cuisiniers et personnel de service afin que les techniques de cuisson, les nouveaux produits, la saisonnalité des légumes soient comprises et mises en pratique. Ces changements de pratiques en cuisine permettent des économies substantielles pour la collectivité, économies qui peuvent alors être réinjectées pour des approvisionnements de qualité
- une rencontre entre producteurs et collectivités via une visite de ferme afin que les contraintes et enjeux de chacun soient compris et permettent de construire une offre adaptée au territoire
- une sensibilisation des convives : cette étape est indispensable pour les convives comprennent le projet porté par la commune

Les ressources nécessaires (documents sources, personnes et structures mobilisables)

Le GAB56, qui travaille sur ce dossier depuis 1998 et qui a donc l'expertise, les outils et les compétences pour mener à bien un tel projet de territoire. Des projets similaires ont d'ailleurs été mis en place sur d'autres territoires et menés par le GAB.

Les outils disponibles :

- outil de simulation financière (pour maîtriser les coûts en vue d'un passage en bio des ingrédients)
- fiche technique sur les appels d'offres
- accompagnement individuel pour lancement de la démarche (identification de l'offre, aide à la planification des volumes...)
- outils pédagogiques (animations en classe, intervention auprès des parents d'élèves, formations cuisiniers, plaquettes sur le Manger Bio)

Opportunités/Avantages

Permettre au Pays d'Auray d'avancer au même rythme que les pays voisins sur ce dossier et de bénéficier des expériences menées sur les Pays de Vannes et Lorient
 Ce projet permet de répondre aux objectifs du Plan Ambition Bio 2017 et répond à une demande sociétale (près de 90% des parents souhaitent que des produits bio et locaux soient proposés au restaurant scolaire)
 Réponse aux souhaits du Pays d'Auray de relocaliser l'économie, et de soutenir les acteurs économiques du territoire (38 fermes bio sur le Pays d'Auray soit 8% des fermes du département)
 Développer l'emploi dans les fermes bio du pays, emplois non délocalisables et non saisonniers
 Réponse à l'objectif de produire durable sur le Pays d'Auray: l'augmentation de la demande alimentaire en produits de qualité incitera des producteurs à se tourner vers de nouveaux modèles productifs
 Anticiper la mise en application de la Loi Brigitte Allain (députée de Dordogne) qui a été votée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale et qui exigera 40% de produits durables en restauration collective publique
 Offrir une offre alimentaire de qualité aux alréens sans grever leur budget alimentaire avec impact positif sur la santé (étude scientifique de l'Université de New Castle réalisée en 2014 qui a prouvé que manger bio permettait d'être en meilleure santé avec plus d'antioxydants et moins de métaux lourds que dans les produits conventionnels)

Ecueils à éviter/Inconvénients

Il est indispensable de démarrer le projet par la mobilisation des collectivités et non celle des producteurs (au risque de les essouffler sur ce dossier). La structuration de l'offre producteur doit arriver à moyen terme pour permettre aux communes de concrétiser leur projet

Porteurs de projets potentiels

GAB56, MANGER BIO 56 (organisation de producteurs bio pour centraliser l'offre en restauration collective)

Les livrables

Compte rendus de réunions, visites et formations et tableaux de planification pour démarrer la structuration de l'offre bio locale, articles de presse

Identification des moyens mobilisables (cf ressources disponibles)

	42		
Calendrier			
	court terme	moyen terme	long terme
	x		

	FICHE PROJET : Défi Cantines		
	Axe B : Comment produire durablement sur notre territoire ?		
	Enjeu : Organiser des réponses adaptées aux attentes du mieux-vivre des citoyens		
	Nom	Mail	N° téléphone
Interlocuteurs	GAB 56	gab56@agrobio-bretagne.org	
Contexte / Chiffres clés	Des 28 communes qui constituent le Pays d'Auray, 20 ont été diagnostiquées par le GAB56 pour mieux connaître le fonctionnement du restaurant scolaire. Ce diagnostic a permis de démarrer une première phase de sensibilisation des élus et cuisiniers. Afin de concrétiser la démarche Bio Locale et de bénéficier de la dynamique du territoire, un "défi cantines", à l'instar des "défis familles à alimentation positive", pourrait être lancé.		
Présentation du projet	Le "défi cantines" consisterait à sélectionner 4-5 restaurants collectifs sur le territoire et de les accompagner pendant une année scolaire pour que leurs approvisionnements évoluent vers une agriculture bio et locale. Il s'agit pour la collectivité d'effectuer 3-4 relevés d'achats sur l'année en stipulant la qualité et l'origine des approvisionnements. Durant cette année, afin d'accompagner les collectivités, des temps forts seront organisés (visites de fermes, formation cuisiniers, simulations financières, animations pédagogiques, etc). Ces temps permettent : -d' accompagner techniquement les cuisiniers pour que les menus et grammages soient adaptés à la production locale - d'accompagner juridiquement les gestionnaires pour que l'enveloppe budgétaire soit respectée - de sensibiliser convives, personnel de service et équipes pédagogiques à l'agriculture biologique, mais également au gaspillage, au rôle de consommateurs - de se faire rencontrer les collectivités et les producteurs bio du territoire. L'enjeu de ce défi est de récompenser la collectivité qui aura le plus progressé dans sa consommation bio et locale tout en respectant son budget alimentaire, car manger bio et local en restauration collective, c'est possible, et au même prix!		
Les ressources nécessaires (documents sources, personnes et structures mobilisables)	Le GAB56, qui travaille sur ce dossier depuis 1998, a donc l'expertise, les outils et les compétences pour mener à bien un tel projet de territoire. Le GAB56 a mené en 2015-2016 des défis "à alimentation positive" à destination de 65 foyers sur 2 territoires (pays de Vannes et Ploërmel) : les indicateurs et les leviers d'actions ont donc pu être identifiés, puisque les 2 Défis se sont achevés en juin 2016. Les outils disponibles : - outil de simulation financière (pour maîtriser les coûts en vue d'un passage en bio des ingrédients) - fiche technique sur les appels d'offres- accompagnement individuel pour lancement de la démarche (identification de l'offre, aide à la planification des volumes...) - outils pédagogiques (animations en classe, intervention auprès des parents d'élèves, formations cuisiniers, plaquettes sur le Manger Bio)		
Opportunités/Avantages	Permettre au Pays d'Auray d'être le pionnier français sur ce type de projet. Bien que des défis familles ont été menés dans le Morbihan, mais aussi en Ille et Vilaine et en Rhône Alpes, les défis cantines n'ont encore pas été mis en place. Ce projet permet de répondre aux objectifs du Plan Ambition Bio 2017 et répond à une demande sociétale (près de 90% des parents souhaitent que des produits bio et locaux soient proposés au restaurant scolaire). Réponse aux souhaits du Pays d'Auray de relocaliser l'économie, et de soutenir les acteurs économiques du territoire (38 fermes bio sur le Pays d'Auray soit 8% des fermes du département). Développer l'emploi dans les fermes bio du pays, emplois non délocalisables et non saisonniers Réponse à l'objectif de produire durable sur le Pays d'Auray : l'augmentation de la demande alimentaire en produits de qualité incitera des producteurs à se tourner vers de nouveaux modèles productifs Anticiper la mise en application de la Loi Brigitte Allain (députée de Dordogne) qui a été votée à l'unanimité à l'Assemblée Nationale et qui exigera 40% de produits durables en restauration collective publique. Offrir une offre alimentaire de qualité aux alréens sans grever leur budget alimentaire avec impact positif sur la santé (étude scientifique de l'Université de New Castle réalisée en 2014 qui a prouvé que manger bio permettait d'être en meilleure santé avec plus d'antioxydants et moins de métaux lourds que dans les produits conventionnels).		
Ecueils à éviter/Inconvénients	Il est primordial d'avoir un comité de pilotage dans chaque établissement constitué d'un décideur, d'un cuisinier, d'un élève et d'un représentant de l'équipe pédagogique. Sans portage du défi par ce comité de pilotage, la mobilisation lors de temps forts (visite de ferme, tests culinaires, etc) sera très compliquée.		
Porteurs de projets potentiels	GAB56, MANGER BIO 56, diététiciennes, cuisiniers, associations de parents d'élèves, collectivités locales		
Les livrables	Compte-rendus des temps forts Articles de presse Evolution chiffrée de la consommation bio et locale des établissements		
Identification des moyens mobilisables (cf ressources disponibles)			
Calendrier	43		
	court terme	moyen terme	long terme
	x		

	FICHE PROJET : Site internet de vente de produits bio		
	Axe B : Comment produire durablement sur notre territoire ?		
	Enjeu : Organiser des réponses adaptées aux attentes du mieux-vivre des citoyens		
	Nom	Mail	N° téléphone
Interlocuteurs	GAB 56	gab56@agrobio-bretagne.org	
	Le Blavec Guillaume	g.leblavec@gmail.com	
	Le Garrec Fabrice	les-primeveres2@wanadoo.fr	
Contexte / Chiffres clés			
	<p>64% des communes du Pays d'auray ont une ferme bio. Le projet concerne ici 30 producteurs en agriculture biologique couvrant l'essentiel du territoire du pays d'Auray (sur les 38 fermes bio que compte le pays). Cette démarche de commercialisation collective permettra à chaque ferme d'élargir son cercle de consommateurs habituels en proposant une gamme diversifiée, d'innover et s'adapter en confrontant notre travail aux avis de nos pairs ; d'échanger avec d'autres producteurs voire d'autres opérateurs sur des modes de production ; et se sentir acteur de démarches territoriales dans un esprit de coopération plutôt que de concurrence. Des rencontres avec des producteurs bio ayant développé un projet similaire sur le secteur de Ploërmel ont déjà eu lieu (nom de ce collectif: "Clic ta berouette"). A titre d'exemple sur le pays de Ploërmel, le groupe prépare et livre 120 à 150 paniers par semaine pour un chiffre d'affaire annuel de 150 000€.</p>		
Présentation du projet			
	<p>Nous voulons mettre en place une offre en ligne de divers produits bio cultivés et préparés sur le pays d'Auray pour la consommation des familles. La distribution se fera sur une dizaine de points de vente repartis sur l'ensemble du Pays. Pour mettre en place le projet nous devons définir un schéma de fonctionnement, choisir la structure juridique appropriée au fonctionnement retenu, définir le temps et l'investissement de chacun à consacrer à la structure, choisir et construire un mode de prise de décision ... Une fois le schéma de fonctionnement validé, nous ferons connaître notre offre par la mise en place d'un site internet attrayant proposant nos produits bio avec les stocks disponibles et nous nous équiperons pour que la distribution se fasse de manière professionnelle (paniers, glacières, local aménagé pour la confection des paniers). Nous nous ferons connaître par la publicité, les médias. Enfin, nous anticiperons en envisageant dès que possible les perspectives de développement potentielles comme celle de rendre accessible notre offre aux professionnels de la restauration sur le territoire (restaurateurs, épiciers, commerçants, ...) voire du tourisme...</p>		
Les ressources nécessaires (documents sources, personnes et structures mobilisables)			
	<p>Se lancer dans une vente en collectif implique des réflexions nouvelles liées au groupe et à son évolution dans le temps. Sachant qu'il est important dès l'émergence du projet, de se faire accompagner pour anticiper ces questions et s'appuyer sur une structure qui connaît les clés de réussite de tels projets, nous envisageons de solliciter le GAB 56. Cette structure qui travaille et accompagne ce type de projet depuis 2012 nous aidera à nous organiser collectivement et mettre en place notre stratégie commerciale. En 4 ans, 6 projets de commercialisation en collectif de producteurs ont été accompagnés et ont été lancés en 56 ("Le local bio" à Séné, "Courts Circuits" à Sarzeau, "Les producteurs du coin" à St Avé....) Les 2 fiches techniques du réseau GAB/FRAB breton: "créer un point de vente collectif de producteurs", "créer un système collectif de vente par internet" Appui sur l'expérience des points de vente collectifs déjà créés dans le 56 et qui sont adhérents au GAB 56 Pour étoffer la gamme alimentaire possible: faire connaître</p>		
Opportunités/Avantages			
	<p>Il n'existe rien de semblable sur le pays d'Auray. Cette offre pourrait satisfaire une clientèle de particuliers de plus en plus intéressée par: une offre de produits bio locaux de qualité, une distribution proche de chez eux, et du lien social à la fois avec les producteurs et les autres acheteurs. Créer/conforter sur le pays d'Auray l'activité agricole, non délocalisable et non saisonnière. Offrir un accès aux alréens à une alimentation locale de qualité via un mode de vente innovant et plébiscité par des consommateurs de tous âges (à date seulement 0,6% des consommateurs commandent de l'alimentation via internet), tout en gardant du lien avec les producteurs.</p>		
Ecueils à éviter/Inconvénients			
	<p>Bien travailler en amont du lancement les valeurs/objectifs/fonctionnement et finalités du collectif pour éviter tout problème relationnel entre producteurs (travail déjà entamé depuis plusieurs mois).</p>		
Porteurs de projets potentiels			
	<p>GAB56 Le collectif de producteurs (choix du statut juridique en cours)</p>		
Les livrables			
	<p>Compte rendu des différentes réunions et avancée du projet. Formations suivies pour le lancement du projet (une déjà de prévue pour la création des statuts).</p>		
Identification des moyens mobilisables (cf ressources disponibles)			
Calendrier			
	44		
	court terme	moyen terme	long terme
	Mise en place pour 2017		

	FICHE PROJET Sécurisation des parcours professionnels		
	Axe B : Comment produire durablement sur notre territoire?		
	Enjeu : Placer l'homme au coeur des actions		
	Préconisation: Travailler vers les TPE et l'artisanat en accompagnant les chefs d'entreprises à anticiper les mutations économiques et les compétences (GPECT)		
	Nom	Mail	N° téléphone
Interlocuteurs	Peltais Christian		
	Rouet Jean Pierre		
Contexte / Chiffres clés			
Le Pays d'Auray est essentiellement constitué de TPE qui totalisent plus de 7 000 salariés (+ de 30 % de l'emploi du pays); 25 % de celles-ci ont un dirigeant agé de plus de 55 ans en 2016 (soit 250 entreprises).			
Présentation du projet			
Mettre en œuvre une sécurisation des parcours professionnels des salariés et des entreprises, dans le cadre d'une GPECT, afin de favoriser la transmission ou la reprise des entreprises et ainsi assurer la pérennité d'entreprises locales. Il s'agit de saisir l'opportunité de fin d'activité des dirigeants pour travailler l'articulation entre la formation, l'insertion et l'emploi, en portant un intérêt aux jeunes et aux salariés du territoire. Pour ce faire, il y a lieu de définir les modes de concertation et de coopération, et les mesures d'accompagnement, qui sont de nature à apporter des réponses novatrices en termes de management, de gestion RH, de formations spécifiques au plus près des besoins; cela passe par une détection des chefs d'entreprises et des salariés ou demandeurs d'emploi susceptibles d'être intéressés par une telle action et la mobilisation de tous les acteurs concernés.			
Les ressources nécessaires (documents sources, personnes et structures mobilisables)			
Mobiliser les moyens et les ressources efficaces, ainsi que les diverses aides financières, en termes de formation pour élever les qualifications des dirigeants d'entreprises, des salariés et des demandeurs d'emplois: il s'agit de la Région Bretagne, la DIRECCTE, les chambres consulaires, la MDEFP du Pays d'Auray, Pôle emploi, la Mission locale du Pays d'Auray, l'AFPA et les CFA, les organisations syndicales patronales et salariés, les OPCA, les Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI)...			
Opportunités/Avantages			
Inscrire cette action dans une démarche de développement durable du Pays d'Auray pour sauvegarder le tissu économique et artisanal, maintenir et monter en compétence des salariés et demandeurs d'emplois, répondre à l'aspiration de certains salariés à créer sa propre entreprise, aider à rester vivre et travailler au pays d'Auray, anticiper les mutations technologiques, numériques, énergétiques et réglementaires.			
Ecueils à éviter/Inconvénients			
Cette action ne doit pas être vue comme une ingérence dans la gestion des entreprises, la réponse à apporter ne peut pas être uniforme, l'identité de l'entreprise doit être préservée, l'investissement humain et financier ne doit pas être un facteur de refus.			
Porteurs de projets potentiels			
Cette action doit être pilotée par les EPCI du Pays d'Auray (AQTA et CCBI) au titre de la compétence "Développement économique"; et prendre appui sur le contrat de partenariat Région/Pays d'Auray.			
Les livrables			
Avoir une cartographie des entreprises concernées et des chefs d'entreprise volontaires; cibler le potentiel de salariés et de demandeurs d'emploi disponibles et mobilisables sur le territoire pour répondre aux besoins; avoir une expérimentation dans le cadre d'une GPECT au niveau du Pays d'Auray,			
Identification des moyens mobilisables			
	Contrat de partenariat Région / Pays d'Auray	Programme LEADER Région / Pays d'Auray	Programme "500 000 Formations"
Calendrier			
	Réunions de travail	Finalisation Action	Mise en œuvre
	1er semestre 2017	2ieme semestre 2017	2018

FICHE PROJET GPECT

Axe B : Comment produire durablement sur notre territoire?

Enjeu : Placer l'homme au coeur des actions

Préconisations: Travailler vers les TPE et l'artisanat en accompagnant les chefs d'entreprises à anticiper les mutations économiques et les compétences (GPECT);

Renforcer l'apprentissage et l'usage des langues étrangères; Accompagner les entreprises du bâtiment

	Nom	Mail	N° téléphone
Interlocuteurs	Le Sauce Roland		

Contexte / Chiffres clés

Le tissu économique du Pays d'Auray est caractérisé par une forte présence de TPE et est marqué par une forte saisonnalité, notamment en raison de la prégnance du tourisme mais pas seulement (ostréiculture...). Les besoins en termes d'emplois, de formations et de compétences diffèrent et nécessitent par conséquent une multicités d'actions et d'intervenants, y compris au sein d'une même filière ou profession. De nombreux outils ou structures existent sur le territoire pour aider les entreprises et les salariés dans leurs démarches (l'Atelier des entreprises d'AQTA, la maison de la saisonnalité, les chambres consulaires, les centres de formation AFPA...); pour autant, malgré un fort taux de chômage, des offres d'emplois ne sont pas couvertes, faute de qualification, d'accessibilité (mobilité, logement) ou de sécurisation des parcours professionnels.

Présentation du projet

Mettre en place une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT) à l'échelon du Pays d'Auray en raisonnant développement économique du Pays d'Auray avec accroissement de la valeur ajoutée produite et développement durable de l'emploi pour fixer des actifs sur le territoire. Les priorités d'actions doivent porter sur l'installation, la reprise et la transmission des entreprises tous secteurs d'activités confondus, sur les besoins qui résultent des politiques liées à la transition énergétique, sur la sécurisation des emplois saisonniers, sur la pratique des langues étrangères, sur les métiers à tensions et sur le numérique.

Les ressources nécessaires (documents sources, personnes et structures mobilisables)

Mobiliser les moyens et les ressources efficaces, ainsi que les diverses aides financières, en termes de formation pour la montée en compétences: il s'agit de la Région Bretagne, la DIRRECTE, les chambres consulaires, la MDEFP du Pays d'Auray, Pôle emploi, la Mission locale du Pays d'Auray, l'AFPA et les CFA, les organisations syndicales patronales et salariés, les OPCA, les Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI)...

Opportunités/Avantages

Inscrire cette action dans une démarche de développement durable de l'emploi du Pays d'Auray pour développer le tissu économique, maintenir et monter en compétence des femmes et des hommes du territoire donc les revenus moyens des salariés, aider à rester vivre et travailler au pays d'Auray, aider les entreprises à anticiper les mutations technologiques, numériques, énergétiques et réglementaires pour répondre aux besoins du marché local et au delà.

Ecueils à éviter/Inconvénients

Ne pas mettre en œuvre une "usine à gaz"; ne pas agir dans l'urgence et ne pas imposer des actions sans concertation avec les principaux intéressés, éviter la multitude d'intervenants, ne pas délocaliser la formation.

Porteurs de projets potentiels

Cette action doit être pilotée par les EPCI du Pays d'Auray au titre de la compétence "Développement économique"; et prendre appui sur le contrat de partenariat Région/Pays d'Auray.

Les livrables

Définir un plan d'actions partagé et financé qui répond à des besoins bien ciblés (travail de dentelle), qui est évolutif et souple dans sa mise en œuvre

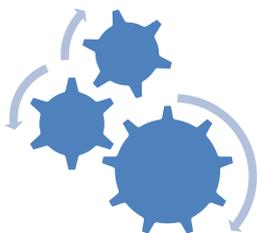
Identification des moyens mobilisables

Calendrier

	Réunions de travail	Finalisation Action	Mise en œuvre
	1er semestre 2017	2ieme semestre 2017	2018

Axe C :

Comment tirer une force d'une faiblesse : la
saisonnalité ?



Axe C : Comment tirer une force d'une faiblesse : la saisonnalité ?

Problématique

la saisonnalité est prépondérante dans le Pays d'Auray tant en terme d'activité économique que d'emploi, avec des problématiques variées :

- contrat de travail de faible durée
- problèmes de logement et de transport
- fidélisation du salarié

Préconisations

- **Favoriser la formation**
 - Trouver des complémentarités entre les filières : alternance, entreprises...
 - Pérenniser les emplois par le biais de la formation professionnelle
- **Optimiser le logement, le transport**
 - Résoudre les problèmes de logement pour les saisonniers, les stagiaires
- **Accompagner le salarié**
 - Sécuriser le parcours du salarié et fidéliser le salarié par un management adéquat
- **Valoriser les économies touristiques**
 - Développer un tourisme durable (c'est-à-dire « à l'année) pour valoriser les économies touristiques
 - Porter des initiatives à thématiques innovantes voire ambitieuses, également sur la partie Nord du territoire (désaisonnaliser, délocaliser, innover)



Fiches-projet associées

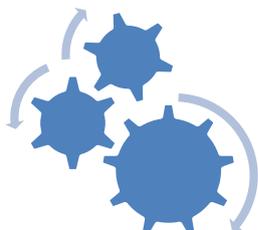
Espace alternance du Pays d'Auray : Véronique LE NABOUR, Mission locale
Espace saisonnier formation et information : Morgane LE FLOCH, MDEFP

	FICHE PROJET : ESPACE ALTERNANCE DU PAYS D'AURAY		
	Axe C : Favoriser la formation		
Enjeu : Trouver des complémentarités entre les filières			
	Nom	Mail	N° téléphone
Interlocuteurs	Véronique LE NABOUR	mlauray.lenabour@wanadoo.fr	
Contexte / Chiffres clés			
<p>Le tissu économique du Pays d'Auray est composé, en grande majorité, de PME. Pour former leurs salariés, ces entreprises privilégient l'alternance. Des jeunes se tournent vers ce dispositif mais ont parfois des difficultés à repérer les offres disponibles et, par ailleurs, les projets ne sont pas toujours vérifiés. Ces dysfonctionnements conduisent à des taux de rupture élevés la première année (environ 22 %).</p> <p>De nombreux partenaires interviennent auprès des jeunes et des entreprises sans toujours une bonne coordination. Cette nouvelle organisation sur le territoire devrait diminuer les ruptures de contrat, faciliter les démarches pour les jeunes et les entreprises qui s'orientent vers l'alternance.</p>			
Présentation du projet			
<ul style="list-style-type: none"> Organiser un espace pour tous les jeunes qui recherchent une alternance. <p>Par ce dispositif, cet espace permettra :</p> <p>aux jeunes intéressés :</p> <ul style="list-style-type: none"> De vérifier leur projet professionnel et l'appariement jeune/employeur. De préparer leur C.V., lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche. D'être mis en relation avec les employeurs. D'être accompagné pour la recherche du CFA et les problèmes annexes (logement, mobilité...). D'être suivi pendant les six premiers mois de leur contrat. <p>aux entreprises du Pays d'Auray :</p> <ul style="list-style-type: none"> De vérifier l'appariement jeune/employeur avant de signer un contrat de travail. D'être accompagné administrativement. D'avoir un interlocuteur de proximité pour l'accompagnement du jeune pendant les six premiers mois. 			
Les ressources nécessaires (documents sources, personnes et structures mobilisables)			
<ul style="list-style-type: none"> Fédérer les différents acteurs : établissements scolaires, Pôle Emploi, Mission Locale, AFPA, Et définir les rôles de chacun pour gagner en efficacité. <p>Proposition</p> <ul style="list-style-type: none"> Information-orientation : établissements scolaires – Pôle Emploi – Mission Locale – CIO. Mise en relation, accompagnement des jeunes : Mission Locale. Prospection des entreprises : Pôle Emploi – AFPA. 			
Opportunités/Avantages			
<ul style="list-style-type: none"> Préciser les interventions des partenaires sur le territoire pour être plus efficaces. Répondre aux besoins de recrutement des PME. Diminuer le taux de ruptures des contrats en alternance. 			
Ecueils à éviter/Inconvénients			
<ul style="list-style-type: none"> Bien travailler en amont avec les acteurs impliqués pour coordonner l'action localement. 			
Porteurs de projets potentiels			
<ul style="list-style-type: none"> Mission Locale du Pays d'Auray 			
Les livrables			
<ul style="list-style-type: none"> Bonne connaissance des entreprises qui recherchent un alternant. Bien repérer les jeunes qui recherchent une entreprise. 			
Identification des moyens mobilisables			
d'une partie de la subvention accordée par AQTA à la Mission Locale.			
Calendrier			
	<ul style="list-style-type: none"> Janvier 2017 : mobilisation des partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Mars 2017 : information-communication. 	<ul style="list-style-type: none"> Avril à novembre 2017 : mise en place de l'accompagnement.

 FICHE PROJET : ESPACE SAISONNIER			
Axe : Comment tirer une force d'une faiblesse : la saisonnalité ?			
Enjeu : Favoriser la formation			
	Nom	Mail	N° téléphone
Interlocuteurs	Morgane LE FLOCH	m.lefloch@maison-emploi-auray.fr	02.97.59.60.23
Contexte / Chiffres clés			
Les différents acteurs locaux ont perçu toute l'importance de traiter la saisonnalité comme un sujet à part entière et c'est dans ce cadre que le service Espace Saisonnier a été mis en place en mars 2013 par la Maison De l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Pays d'Auray. L'Espace Saisonnier est un lieu unique rassemblant l'ensemble des informations et les services dont peuvent avoir besoin les acteurs de l'économie saisonnière, un lieu identifié par tous et pour tous les publics (entreprises, salariés, étudiants, demandeurs d'emploi jeunes et adultes,...).			
Présentation du projet			
Profiter de la basse-saison pour privilégier et développer l'information sur les formations, les modalités et leurs financements possibles, sous forme d'ateliers.			
Les ressources nécessaires (documents sources, personnes et structures mobilisables)			
Fédérer les différents partenaires : Région Bretagne, Pôle Emploi, la Mission Locale du Pays d'Auray, les Organismes de Formation (OF), les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) et tout partenaire susceptible d'être associé au projet.			
Opportunités/Avantages			
<ul style="list-style-type: none"> * Sécuriser les parcours professionnels * Développer les compétences * Faciliter l'accès à l'information 			
Ecueils à éviter/Inconvénients			
* Bien choisir les dates d'actions dans le calendrier (après la "saison" mais sans que cela soit trop tard dans l'année)			
Porteurs de projets potentiels			
La MDEFP et les partenaires associés et participant au projet.			
Les livrables			
Le nombre d'évènements réalisés et le nombre de participants (partenaires et public).			
Identification des moyens mobilisables			
Calendrier			
	court terme	moyen terme	long terme
	Rencontres individuelles et/collectives pour échanger avec les partenaires pouvant être associés.	A moyen ou long terme, l'organisation et la mise en place des évènements sur le territoire.	

Axe D :

Comment aider le Pays à développer une
stratégie de développement économique ?



Axe D : Comment aider le Pays à développer une stratégie de développement économique ?

Problématique

Une identité du territoire certaine mais qui manque :

- de coordination et de valorisation vers l'extérieur
- d'une stratégie affirmée, concertée et soutenue par tous

Préconisations

- **Communiquer efficacement pour affirmer une identité de territoire**
 - Valoriser les atouts du territoire sur le plan économique : construire une image économique forte ; faire connaître les atouts industriels du territoire (les pépites)
 - Imposer une vision du territoire qui soit juste (saisonnalité, spécificités)
- **Œuvrer pour une stratégie économique**
 - Affirmer un leadership fort pour animer une stratégie de territoire efficiente en dotant l'intercommunalité d'un véritable projet économique en faisant preuve d'autorité sur la gestion des compétences notamment la compétence économique au niveau d'AQTA et CCBI et non plus dans chaque mairie
 - Penser le développement de la gare dans un cadre économique construit
 - Les collectivités locales doivent prioriser les entreprises déjà présentes et qui ont un potentiel de développement pour renforcer et valoriser le tissu existant
 - Mieux exploiter le droit à l'expérimentation
- **Soutenir des actions cohérentes**
 - Soutenir le monde associatif (ex : pôle ESS)
 - Conduire une stratégie numérique (innovation dans les services, dans les technologies...)

Fiches-projet associées

- Anne Monmousseau : Création d'un pôle d'Economie Sociale et Solidaire

FICHE PROJET : Pôle ESS			
	Axe D : Comment aider le pays à développer une stratégie de développement économique		
	Enjeu : Soutenir des actions cohérentes		
	Préconisation : Soutenir le monde associatif et les entreprises		
	Nom	Mail	N° téléphone
Interlocuteurs	Anne Monmousseau	anne.monmousseau@terre-et-mer.eu	
Contexte / Chiffres clés			
<p>Aujourd'hui 15 des 21 pays de Bretagne sont dotés d'un pôle de développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), 3 pays ont engagé une démarche de préfiguration en vue de dynamiser cette branche d'activité économique locale. Le pays d'Auray compte 315 établissements ESS (11% du Morbihan) pour un effectif de 2 611 (9% du Morbihan). <u>Les faits saillants de l'ESS du Pays d'Auray:</u> prédominance de l'emploi dans l'Action sociale (44% de l'emploi), surtout dans le médico-social (personnes âgées); le poids de l'enseignement est également très marqué (29% de l'emploi), dans la formation continue des adultes notamment; si le secteur sportif est bien représenté, il n'en est pas de même pour la culture et la santé. Le tourisme social est également présent, il y a prépondérance du statut associatif. Pas de Fondation et les Mutuelles sont peu présentes.</p>			
Présentation du projet			
<p>Création d'un pôle ESS: l'objectif est de promouvoir et développer l'ESS sur le Pays, Pour ce faire une étude de préfiguration (Cabinet ou chargé de mission) est prévue sur une durée de 6 à 12 mois. Elle permet de réaliser un diagnostic qualitatif du territoire et un état des lieux des structures existantes, d'étudier l'intérêt et la faisabilité de la mise en place d'un Pôle, de constituer un comité de pilotage, et de définir une stratégie locale de soutien et de développement de l'ESS du Pays d'Auray, ainsi qu'un plan d'actions sur 3 ans.</p>			
Les ressources nécessaires (documents sources, personnes et structures mobilisables)			
<p>La Région Bretagne (via la Chambre Régionale de l'ESS), le PETR Pays d'Auray et les acteurs de l'ESS du Pays d'Auray, le Codepa Mettre en place un comité de pilotage</p>			
Opportunités/Avantages			
<p>Fédérer les acteurs du Pays et les inscrire dans un réseau de Pays afin d'améliorer la visibilité de leur activité et de leur représentation, activités économiques non délocalisables, répondre aux besoins de mutualisation des collectivités locales, développer des coopérations pour faire émerger de nouveaux projets, modèles économiques (SCOP, SCIC,...), créateur d'emplois dans des domaines tels que l'économie circulaire.</p>			
Ecueils à éviter/Inconvénients			
<p>Ne pas se limiter au seul secteur associatif (statut)</p>			
Porteurs de projets potentiels			
<p>Le PETR Pays d'Auray</p>			
Les livrables			
Identification des moyens mobilisables			
	Etude: Région	Aide au fonctionnement: Région	
	25 000 €	35 000 € sur 3 ans (chargé de mission)	
Calendrier			
	court terme	moyen terme	long terme
	Etude de préfiguration	Création du Pôle ESS du Pays	

LES ANNEXES

Liste des annexes

1. Les orientations du SCOT
2. Les fiches ressources
3. Les tableaux de préconisations de la commission
4. Le tableau croisé des orientations (Région, AQTA, Pays...)

Les orientations du SCOT du Pays d'Auray

Le processus d'élaboration du SCOT du Pays d'Auray a permis de le structurer autour de trois grandes parties.

Ces trois parties constituent en fait sa « boîte à outils » avec :

- Une première partie qui apporte une réponse aux **objectifs de développement** économique, en proposant des moyens d'accompagnement relevant des compétences du SCOT ;
- Une deuxième partie qui vise à assurer la prise en compte de la **capacité d'accueil** du territoire sur le long terme et en cohérence avec le développement souhaité, en précisant les moyens de protection et de gestion des ressources ;
- Une troisième et dernière partie qui définit les **modalités d'aménagement** associées au projet, pour inscrire le déploiement de la stratégie dans une valorisation des composantes spatiales du Pays d'Auray et de son cadre de vie.

Concernant le développement économique, on retrouve dans sa partie 1, l'orientation proposée pour le Pays d'Auray :

***Une vocation économique renforcée qui s'appuie sur
les qualités intrinsèques du Pays d'Auray.***

Elle s'appuie sur les objectifs suivants :

Un lien renforcé entre activités agricoles et territoire pour une valorisation mutuelle

1. Maîtriser l'artificialisation des sols pour préserver un espace agricole fonctionnel
2. Mettre en place une gestion foncière stratégique au service de l'espace agricole
3. Soutenir l'évolution des exploitations et le rôle des activités agricoles dans l'atteinte des objectifs de qualité territoriale

Une vocation maritime réaffirmée qui renforce l'identité des secteurs littoraux

1. Contribuer à l'atteinte d'une bonne qualité des eaux pour des activités maritimes pérennisées
2. Accompagner les besoins fonciers de la conchyliculture à long terme – en lien avec la charte conchylicole du Morbihan
3. Soutenir les activités liées à la pêche
4. Favoriser l'amélioration fonctionnelle, environnementale et urbaine des espaces portuaires

Des activités productives industrielles renforcées par le développement tertiaire pour une dynamisation économique de tout le territoire

1. Affirmer le pôle d'Auray comme centre d'activités tertiaires majeures prenant appui sur le pôle gare
2. Exploiter les capacités urbaines au service d'une dynamisation économique de tout le territoire
3. Déployer une offre foncière et immobilière économique pour conforter les capacités d'accueil et les vocations du territoire

Une organisation du commerce qui contribue à l'élévation du niveau de service pour les habitants

1. Organiser le commerce au sein de polarités aux vocations complémentaires
2. Intégrer les espaces commerciaux à la vie urbaine
3. Localiser préférentiellement le commerce pour le dynamisme des centre-ville et des bourgs
4. Qualifier et optimiser les espaces commerciaux existants
5. Le Document d'Aménagement Commercial

Des activités touristiques élargies pour des retombées économiques et sociales pérennes

1. Renforcer l'organisation territoriale du tourisme pour améliorer la lisibilité de l'offre
2. Développer l'évènementiel et l'animation territoriale pour élargir la fréquentation hors saison
3. Valoriser les patrimoines du Pays d'Auray pour enrichir l'offre touristique et les rendre plus accessibles à ses visiteurs et habitants
4. Promouvoir le développement d'une offre d'hébergement de qualité

Un renforcement des capacités d'échanges au service d'une gestion maîtrisée et optimisée des flux

1. Conforter le pôle d'Auray comme porte d'entrée multimodale du territoire et diversifier l'offre de mobilité afin d'optimiser les flux Est-Ouest et d'accompagner l'émergence d'un axe Nord-Sud structurant
2. Assurer l'accessibilité du pôle d'Auray par l'ensemble des parties du territoire et améliorer les possibilités d'échanges entre les espaces de vie commune
3. Développer une offre alternative aux modes de déplacement automobile à l'échelle des espaces de vie commune et des pôles pour accompagner la dynamisation des centres des villes et des bourgs
4. Accroître les capacités de développement urbain dans les secteurs desservis par les transports collectifs
5. Assurer un niveau d'équipement numérique permettant de contribuer à la connectivité du territoire et à la diminution des besoins en déplacements

<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir avec les acteurs de l'économie du territoire un état des lieux (richesses et contraintes) de l'économie - Définir des actions réalisables et souhaitables pour renforcer les liens entre l'emploi, le monde économique et la formation - Se projeter dans l'avenir en définissant les besoins du territoire 		
<p>Richesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bon maillage du territoire par la présence des Chambres consulaires : délégation pour la CCI et antenne pour les autres - Les Chambres consulaires font parties du Codepa 	<p>Contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à trouver des apprentis et des entreprises dans certains secteurs d'activité - Fin du rôle du Conseil départemental, baisse d'aides financières conséquentes et d'une aide à l'exécution des formalités administratives - Interrogations sur les évolutions qui vont découler des nouvelles dispositions législatives issues de la Loi Notre - Complexité du parcours à effectuer pour un créateur d'entreprises - Multitude d'interlocuteurs - Peu de foncier disponible sur le territoire 	<p>Préconisations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les entreprises du bâtiment dans leur adaptation à la transition énergétique (formation) - Renforcer l'accompagnement du créateur d'entreprise - S'appuyer sur les chambres consulaires pour favoriser la complémentarité et la mise en relation des différents acteurs - Créer une agence de développement ou de services en régie - Les collectivités locales doivent prioriser les entreprises déjà présentes et qui ont un potentiel de développement pour renforcer et valoriser le tissu existant - Mettre en place des outils financiers d'accompagnement aux entreprises - Développer une meilleure visibilité des missions des uns et des autres acteurs économiques - Développer des actions collectives à l'adresse des entreprises
<p>Les acteurs auditionnés : Les Chambres Consulaires</p>		

Objectifs

- Etablir avec les acteurs de l'économie du territoire un état des lieux (richesses et contraintes) de l'économie
- Définir des actions réalisables et souhaitables pour renforcer les liens entre l'emploi, le monde économique et la formation
- Se projeter dans l'avenir en définissant les besoins du territoire

Richesses

- La situation géographique entre Lorient et Vannes constitue un compromis intéressant sur l'axe majeur du Morbihan
- Le cadre de vie rejaillit positivement sur le recrutement des cadres
- Le développement du PEM, le projet de Notre Dame des Landes
- Soutien des Chambres consulaires, du Conseil Départemental et des EPCI pour l'innovation et le développement

Contraintes

- Un déficit de balisage institutionnel
- Accueil insuffisant
- Freins structurels à l'installation (loyers élevés, raréfaction du foncier...)
- Méconnaissance entre le monde des élus et celui des entreprises
- Absence de démarche structurée de fidélisation
- Difficultés d'accès au très haut débit et à la fibre
- Pas de stratégie économique du territoire
- L'image du pays est celle associée à un territoire pour « retraités aisés »
- Difficulté de l'accès au logement pour les stagiaires ou les saisonniers

Préconisations

- Valoriser les atouts du territoire sur le plan économique : construire une image économique forte
- Développer des services associés nécessaires à l'implantation des entreprises (logement, transport, garde d'enfants...)
- Penser le développement de la gare dans un cadre économique construit
- Doter l'intercommunalité d'un véritable projet économique, les élus doivent être les acteurs du développement local
- Développer l'ouverture du Pays à l'international par le soutien, entre autres, à l'apprentissage des langues étrangères
- Développer un véritable parcours résidentiel pour les entreprises
- Clarifier le balisage institutionnel à l'entrée du territoire (ex : guichet d'information)
- Développer les synergies, favoriser les échanges et les mutualisations (transport, emplois partagés)
- En termes de formation, organiser de véritables stratégies de filières

Les acteurs auditionnés : 16 entreprises du Pays d'Auray

Contexte	Contraintes	Préconisations
<ul style="list-style-type: none"> - Démographie : <ul style="list-style-type: none"> o Une progression de 19,6 % de la population entre 1999 et 2010 et une progression prévue de 39,7 % d'ici 2040, on passerait de 87 000 habitants à 117 000 o Un tiers des habitants âgés de 60 ans et plus - Agriculture : <ul style="list-style-type: none"> o Une agriculture essentiellement tournée vers l'élevage o La commercialisation via les circuits courts et les activités de diversification bien développées - Economie : <ul style="list-style-type: none"> o 450 000 emplois non pourvus en France o 96 % de TPE sur le territoire o 9 550 entreprises fin 2011 o Des entreprises vieillissantes o Métiers en tension : l'hôtellerie restauration o La durée moyenne du chômage est de 9 mois - Emploi : <ul style="list-style-type: none"> o 5 588 demandeurs d'emploi cat A fin 11/15 sur le bassin d'emploi (+3% en un an, 15,6% de jeunes de moins de 26 ans, presque 30% de senior de + de 50 ans) 	<ul style="list-style-type: none"> - Coût du logement - Difficulté de mobilité - Accès à internet - Manque de valorisation du jeune salarié en alternance ou en premier job - Manque d'interconnaissance entre les entreprises et les réseaux d'aides - Aides financières sous exploitées - Moins d'emploi en CDI - Une forte hausse des emplois occasionnels - Problématique des cadres : augmentation de 10% annuel - Précarisation des emplois saisonniers (contrats plus courts) - Territoire ultra saisonnier - Bassin très attractif mais enclavé entre Vannes et Lorient 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire de la mobilité des jeunes et des moins jeunes une priorité afin que tous puissent accéder facilement à tout point du territoire - Mener une concertation afin de mettre en place des services pour : <ul style="list-style-type: none"> o l'accès à internet, que ce soit, pour les habitants (cyberespace), les entreprises (télétravail), les demandeurs d'emploi (recherches)... o un lieu de travail partagé (s'appuyer sur l'existant, visio-conférence...) - Résoudre les problèmes de logements pour les saisonniers, les stagiaires... - Sécuriser le parcours du salarié - Rassurer les entreprises - Renforcer les offres de services existantes - Travailler avec les organisations professionnelles - Proposer un service RH pour toutes les entreprises - Mieux exploiter le droit à l'expérimentation - Améliorer l'employabilité : communiquer sur les droits et les aides pour les entreprises - Accompagner les cessions/reprises d'entreprises - Développer la cohérence entre le monde de l'emploi et celui de l'entreprise - Affirmer un leadership fort pour animer une stratégie de territoire efficiente

		<ul style="list-style-type: none"> - Avoir la capacité de mobiliser les entreprises afin qu'elles s'investissent sur le territoire - Travailler à des actions communes - Faire connaître aux politiques les problématiques du territoire - Imposer une vision du territoire qui soit juste (saisonnalité, spécificités) - Fédérer les acteurs du monde économique, de la formation et de l'emploi - Mettre en place des services appropriés à l'accueil des salariés (logement, écoles, services, déplacement) - Appuyer le monde associatif - Développer le tourisme d'affaires - S'appuyer sur une stratégie numérique (innovation dans les services, dans les technologies...) - Faire de la saisonnalité un enjeu majeur de la politique économique et de l'emploi
<p>Les acteurs auditionnés : Maison de l'Emploi et de la formation professionnelle d'Auray, Pôle Emploi, Mission Locale du Pays d'Auray</p>		

Objectifs

- Etablir avec les acteurs de la formation du territoire un état des lieux (richesses et contraintes) de la formation
- Définir des actions réalisables et souhaitables pour renforcer les liens entre l'emploi, le monde économique et la formation
- Se projeter dans l'avenir en définissant les besoins du territoire

Richesses

- Une pluralité de formations/disciplines proposées (lycées généralistes, métiers d'art, maritime, agricole, AFPA)
- Des formations en lien avec le territoire (maritime, agricole, service à la personne)
- Des spécificités et spécialisations reconnues

Contraintes

- Un accès au numérique limitatif d'une expansion à venir
- Des difficultés de mobilité préjudiciables pour les élèves des territoires ruraux et littoraux
- Une concurrence des territoires voisins accrue
- Manque de connaissance des filières par les collèves
- Méconnaissance des élèves du monde économique
- Engorgement des équipements sportifs communaux
- Manque de formations sur le tourisme (pas de lien entre l'accueil du client, les entreprises et l'offre de services)
- Méconnaissance des dispositifs de formation

Préconisations

En lien avec le monde économique :

- Besoin de maintenir une dynamique dans le nautisme en soutenant un espace de dialogue (disparition du cluster nautique)
- Développer les liens avec les professionnels du secteur maritime dans le cadre du FEAMP
- Renforcer les liens avec le monde économique, raisonner emploi et formation
- Développer une dynamique d'ouverture à l'international entre entreprises et formations

En lien avec le monde de la formation :

- Trouver des complémentarités entre les filières
- Pérenniser les formations et les emplois
- Optimiser les formations avec les débouchés à venir du territoire : maintenance éolienne
- Développer la modularisation des formations, la FOAD (formations à distance)

		<p>En lien avec le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revendiquer l'identité industrielle du territoire - Faire valoir et connaître les formations du territoire et plus largement le territoire en lui-même - Convaincre que la voie professionnelle est la voie de la réussite - Mettre en place un forum des métiers : accroître la valorisation des métiers et le tourisme industriel
<p>Les acteurs auditionnés : Lycée des Métiers d'Art Bertrand Du Guesclin, AFPA, Lycée de Kerplouz, Lycée Professionnel Maritime et Aquacole d'Etel, Lycée Emile James d'Etel, Centre d'Information et d'Orientation, Lycée Francklin d'Auray</p>		

Contexte	Contraintes	Préconisations
<p><u>Typologie du Pays d'Auray</u> bien différente des autres pays bretons (à Fougères par exemple il y a de grosses entreprises qui peuvent servir de locomotive dans la démarche GPECT, ce qui est loin d'être le cas sur Auray).</p> <p>Le Pays d'Auray est essentiellement constitué de TPE.</p> <p><u>La saisonnalité</u> : volume d'emplois plus conséquent lors de la saison estivale qui est une période de fort besoin de main d'œuvre.</p> <p><u>Des outils existent</u> sur le territoire pour aider les entreprises et les salariés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Atelier des entreprises d'AQTA. • La maison de la saisonnalité par exemple développée par la MDEFP du Pays d'Auray • Les chambres consulaires. <p>Dans le cadre du <u>Pacte d'Avenir pour la Bretagne</u>, une conférence sociale régionale a été mise en place composée de représentants de l'Etat, de la Région, des Départements Bretons et des organisations syndicales patronales et salariés. Plusieurs chantiers prioritaires sont engagés pour <u>sécuriser les parcours professionnels</u> et redynamiser l'économie bretonne. Des démarches expérimentales sont menées au niveau de certains territoires bretons (Morlaix, Lorient...) avec des moyens accordés par l'Etat.</p>	<p>Tissu TPE avec des besoins différents donc multiplicité des actions à mener, ce qui complexifie la mise en œuvre d'une GPECT.</p> <p>Difficulté à rencontrer les chefs d'entreprises des TPE pour aborder ces questions.</p> <p>Difficulté à mobiliser les différents acteurs et partenaires dans la durée.</p> <p>Les besoins sont différents même au sein d'une même filière (exemple de la plasturgie) ou profession (exemple boucherie), et parfois ce besoin se limite à quelques emplois, salariés (crêpiers)</p> <p>Un portage et un pilotage politique sont nécessaires et à ce jour ils ne sont pas affirmés ; d'autant plus que les moyens accordés par l'Etat à la MDEFP du Pays d'Auray sont réduits, voire disparaissent.</p> <p>Ne pas agir dans l'urgence comme cela a été le cas sur Vannes avec le dossier Doux en 2012/13 (échec de la GPECT).</p> <p>Pas évident pour les TPE de trouver des acteurs de formation correspondant à leurs besoins.</p>	<p>Plutôt raisonner Emploi/Développement économique que de mettre en œuvre « une grosse machine via une GPECT fourre- tout ».</p> <p>Ne pas voir la GPECT comme un moyen d'obtenir que des financements mais faire de la GPECT sans en parler. Oser l'expérimentation en se donnant les moyens. Oser l'innovation. Avoir un angle d'attaque commun en partant des besoins d'une entreprise qui tire les autres.</p> <p>Identifier les ressources à mobiliser au niveau du Pays d'Auray (Club d'entreprise, club créateurs 56, Chambres Consulaires, établissements de formation...) et du Département (les STEP, la Préfecture...) pour mettre en œuvre une GPECT.</p> <p>Travailler par fiche-projet/action pour des petits nombres d'acteurs sur des problématiques bien ciblées (emploi du conjoint, métiers en tension, l'emploi saisonnier, la reprise ou la transmission, les questions de RH et du numérique...).</p> <p>S'adapter aux contraintes des TPE : organiser des moments de rencontres/formation aux horaires des chefs d'entreprise.</p> <p>Désigner un pilote politique et faire du lien entre les différents acteurs de l'entreprise, de l'emploi et de la formation.</p>
<p>Les acteurs auditionnés : Maison de l'Emploi et de la formation professionnelle d'Auray, Opcalia, Pays de Vannes (service emplois)</p>		

Contexte	L'ESS, c'est quoi ?	Préconisations
<ul style="list-style-type: none"> - Aujourd'hui 15 des 21 pays de Bretagne sont dotés d'un pôle de développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et 3 pays ont engagé une démarche de préfiguration en vue de dynamiser cette branche d'activité économique locale. - Le pays d'Auray compte 315 établissements ESS (11% du Morbihan) pour un effectif de 2 611 (9% du Morbihan). - Les faits saillants de l'ESS du Pays d'Auray : <ul style="list-style-type: none"> • prédominance de l'emploi dans l'Action sociale (44% de l'emploi), surtout dans le médico-social (personnes âgées) • le poids de l'enseignement est également très marqué (29% de l'emploi), dans la formation continue des adultes notamment • si le secteur sportif est bien représenté, il n'en est pas de même pour la culture et la santé. Le tourisme social est également présent • il y a prépondérance du statut associatif, mais pas de Fondation et les Mutuelles sont peu présentes 	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs de l'ESS se regroupent autour de trois principes : <ul style="list-style-type: none"> • des valeurs communes qui permettent de répondre à des besoins du territoire qui ne sont pas couverts • le principe de gouvernance démocratique dans la prise de décisions : une personne = une voix • la libre adhésion et l'ouverture à toutes les parties prenantes d'un projet : travail en partenariat <p>Objectif : l'animation territoriale : déterminer les besoins d'un territoire donné qui ne sont pas satisfaits (principe de subsidiarité) et y répondre par une démarche partenariale ou en créant des entreprises ESS afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer l'emploi et le partenariat - conduire des projets collectifs entre acteurs de l'ESS - développer une culture de l'ESS <p>« les acteurs s'organisent librement sur un territoire »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Former un groupe représentatif du territoire qui partage les valeurs de l'ESS et puisse être le « noyau dur » de la démarche - S'appuyer sur le bassin de vie et ses forces vives - Avoir pour objectif d'œuvrer à un niveau local et de proximité afin de développer l'emploi - Ne pas séparer le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire de l'économie traditionnelle - Développer une culture commune qui permette de produire ensemble - Laisser les acteurs du territoire identifier ce qu'ils ont envie de faire <p>Répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de quelle économie, on a envie pour notre territoire ? - quelles valeurs, on a envie de voir émerger ?
<p>Les acteurs auditionnés : E2S Vannes, C2SOL Lorient, Université Terre et Mer</p>		

Les tableaux des préconisations

			FICHES PROJETS
		Le cycle de vie des entreprises et leur consolidation : AXE A	
Enjeu 1	Développer les services	3 - Développer des services associés nécessaires à l'implantation des entreprises	
		4 - Développer un véritable parcours résidentiel pour les entreprises	outil de mise en relation offre et demande pour l'immobilier d'entreprise
		10 - Créer le concept alréen de pépinière d'entreprise avec des moyens et de l'assistance pour les entrepreneurs	pépinière d'entreprises
		11 - Mettre en place des services appropriés à l'accueil des salariés pour tous les métiers (logement, écoles, services, déplacement)	
Enjeu 2	Accompagner les entreprises	18 - S'appuyer sur les chambres consulaires pour favoriser la complémentarité et la mise en relation des différents acteurs	
		Comment produire durablement sur notre territoire ? AXE B	
Enjeu 3	S'engager dans une transition écologique et énergétique	19 - Développer l'éco-construction	
		20 - Accompagner les entreprises dans leurs démarches écologiques	
		21 - Soutenir la rénovation des bâtiments (entreprises, particuliers et collectivités)	
Enjeu 4	Favoriser la formation en développant la formation	22 - Renforcer l'apprentissage des langues étrangères. 23 - Accompagner les entreprises du bâtiment.	L'apprentissage des langues étrangères
Enjeu 5	Organiser des réponses adaptées aux attentes du mieux-vivre des citoyens	24 - Produire et consommer local : engager une réflexion sur la réorganisation des filières agricoles en liaison avec l'optimisation du foncier	foncier agricole disponible
		25 - Accompagner le développement d'une agriculture durable : privilégier et favoriser l'agriculture paysanne et l'agriculture bio, raisonnée	produits bio en restauration collective (défi cantines) (sensibilisation et information)
		26 - Accroître la mobilité : développer un réseau de transport performant.	
		27 - Développer des nouvelles formes d'échanges : mettre en réseau et mutualiser les moyens (économie sociale et solidaire, économie circulaire...)	site internet de vente de produits bio
Enjeu 6	Placer l'homme au cœur des actions	29 - Valoriser les emplois durables, améliorer la qualité des emplois	La sécurisation des parcours professionnels
		32 - Travailler vers les TPE et l'artisanat en accompagnant les chefs d'entreprises à anticiper les mutations économiques et les compétences (GPECT)	fiche GPECT
		Comment tirer une force, d'une faiblesse : la saisonnalité ? AXE C	
Enjeu 7	Favoriser la formation	33 - Trouver des complémentarités entre les filières	
		35 - Pérenniser les emplois par le biais de la formation professionnelle	Mise en place d'une enveloppe spécifique pour la formation sur le territoire
Enjeu 8	Optimiser le logement, le transport	36 - Résoudre les problèmes de logement pour les saisonniers, les stagiaires	Mettre en place un "guichet unique" pour l'apprentissage
Enjeu 9	Accompagner le salarié	41 - Sécuriser le parcours du salarié et fidéliser le salarié par un management adéquat	Former les entreprises à des méthodes de management pour fidéliser le salarié
Enjeu 10	Valoriser les économies touristiques	43 - Développer un tourisme durable pour valoriser les économies touristiques (la notion de durable étant entendue comme « à l'année » et non au sens environnemental du terme)	
		45 - Porter des initiatives à thématiques innovantes voire ambitieuses, également sur la partie Nord du Pays (désaisonnaliser, délocaliser, innover)	
		Comment aider le Pays à développer une stratégie de développement économique ? AXE D	
Enjeu 11	communiquer efficacement pour affirmer une identité de territoire	48 - Valoriser les atouts du territoire sur le plan économique : construire une image économique forte ; faire connaître les atouts industriels du territoire (les pépites)	
		49 - Imposer une vision du territoire qui soit juste (saisonnalité, spécificités)	calcul de la capacité d'accueil et de développement
Enjeu 12	œuvrer pour une stratégie économique	61 - Affirmer un leadership fort pour animer une stratégie de territoire efficiente en dotant l'intercommunalité d'un véritable projet économique en faisant preuve d'autorité sur la gestion des compétences notamment la compétence économique au niveau d'AQTA et CCBI et non plus dans chaque mairie	
		54 - Penser le développement de la gare dans un cadre économique construit	
		57 - Les collectivités locales doivent prioriser les entreprises déjà présentes et qui ont un potentiel de développement pour renforcer et valoriser le tissu existant	
		63 - Mieux exploiter le droit à l'expérimentation	
		65	
Enjeu 14	soutenir des actions cohérentes	71 - Soutenir le monde associatif (ex : pôle ESS)	création d'un pôle ESS
		73 - Conduire une stratégie numérique (innovation dans les services, dans les technologies...)	

Le tableau croisé des orientations (Région, AQTA, Pays d'Auray)

	Codepa	Région Bretagne		CCI Bretagne	AQTA	Pays d'Auray					
	Orientations	Objectifs	Conseil régional	CESER	Livre blanc	Projet de territoire	SCOT	Charte de développement	Contrat de partenariat	Programme Leader	
	Orientations		Accompagner le développement économique et mieux anticiper les mutations	Pour des activités industrielles créatrices d'emploi durable en Bretagne : mettre l'emploi durable au cœur des politiques industrielles	Ensemble, préparons l'avenir de l'économie bretonne	Mutualiser les énergies, libérer les ambitions	Une vocation économique renforcée qui s'appuie sur les qualités intrinsèques du Pays d'Auray	Soutenir les activités et faciliter leur développement, créer les conditions pour l'essor de nouvelles activités et la recherche de nouveaux débouchés	Travailler en Pays d'Auray : structurer les filières locales pour favoriser des emplois pérennes sur le territoire	L'atout jeunes, pour un territoire d'avenir et d'exception	
Objectifs	Les services aux entreprises et leur consolidation	Développer les services : nécessaires à l'implantation des entreprises (logement, transport, garde d'enfants...), développer un véritable parcours résidentiel pour les entreprises...		simplifier et améliorer l'accompagnement des entreprises	préserver et renforcer la compétitivité des entreprises par une meilleure offre de services (logistiques et transports)	poursuivre la qualification et la diversification de l'offre foncière et immobilière, mettre en place une animation de proximité avec les entreprises et organiser une politique de mobilité		appui au développement des PME, PMI et artisanales de production, aider à la gestion des ressources humaines	le parcours résidentiel des TPE-PME innovantes favorisé par des services adaptés		
		Accompagner les entreprises : s'appuyer sur les chambres consulaires pour favoriser la complémentarité et la mise en relation des différents acteurs					créer un guichet unique pour l'accompagnement à la création, la reprise et la transmission d'entreprises, en partenariat avec les chambres consulaires et les réseaux partenariaux		favoriser la transmission d'entreprises et des exploitations agricoles, favoriser la création d'entreprises		susciter l'envie d'entreprendre, favoriser l'innovation et la transmission (impulser une dynamique en faveur de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes)
	Comment tirer une force, d'une faiblesse : la saisonnalité ?	favoriser la formation : trouver des complémentarités entre les filières et développer la formation professionnelle				favoriser la montée en compétences des professionnels du tourisme			adapter les formations et mieux détecter les besoins		
		optimiser le logement, le transport : résoudre ces problématiques pour les saisonniers et les stagiaires	mobilités durables : de la conception à l'utilisation en passant par la production			favoriser l'attractivité par une politique concertée en matière de transports (maîtrise des coûts, optimisation des temps de trajets)		un renforcement des capacités d'échanges au service d'une gestion maîtrisée et optimisée des flux			favoriser l'accessibilité à l'emploi et aux loisirs (développer les mobilités pour lever les freins à l'emploi et aux loisirs) et permettre de s'installer et de devenir autonome (gagner en réactivité pour un accès plus fluide au logement)
		accompagner le salarié : sécurisation de son parcours							innover pour transformer les emplois saisonniers en emplois réels et durables		
		valoriser les économies touristiques : développer un tourisme durable, développer les activités en dehors de juillet et août, porter des initiatives à thématiques innovantes voire ambitieuses	développer une offre touristique lisible, attractive et compétitive			réussir la transformation de l'offre touristique : offre sur toute l'année et dans tous les territoires, tourisme d'affaires, préservation des espaces fonciers, culture de l'innovation	définir un plan d'actions marketing touristique, adapter l'accueil et la promotion aux attentes des clientèles	des activités touristiques élargies pour des retombées économiques et sociales pérennes	renforcer l'organisation territoriale du tourisme pour améliorer la qualité de son offre, développer la fréquentation touristique hors saison	des activités touristiques désaisonnalisées pour des retombées économiques et sociales pérennes	
	Comment aider le Pays à développer une stratégie de développement économique	soutenir les activités nautiques : favoriser un espace de dialogue, développer les liens avec les professionnels	consolider les filières navales et nautiques / développer la filière des énergies marines renouvelables		bâtir une stratégie maritime qui permette de favoriser le potentiel de l'ensemble des filières concernées et de concilier les éventuels conflits d'usages		une vocation maritime réaffirmée qui renforce l'identité des secteurs littoraux	favoriser le maintien et le développement du potentiel de production conchylicole			
		communiquer efficacement : valoriser et faire connaître le territoire (atouts industriels, spécificités)		renforcer l'attractivité de l'industrie et de ses métiers							
		œuvrer pour une stratégie économique : renforcer l'existant, affirmer un leadership fort, exploiter le droit à l'expérimentation		clarifier la gouvernance sur les enjeux liés à l'emploi industriel				des activités productives industrielles renforcées par le développement tertiaire pour une dynamisation		plus de valeur ajoutée dans les filières agricoles et halieutiques pour renforcer la viabilité des entreprises	
		développer la concertation et s'appuyer sur la stratégie numérique	développement de la société numérique : faire de la Bretagne une Smart Région	organiser le dialogue dans les territoires pour mieux soutenir l'activité, anticiper les mutations et sécuriser les parcours professionnels	favoriser la diffusion des usages numériques, garantir la protection des données, sensibiliser les acteurs au numérique	déployer la fibre optique ou opérer la montée en débit, organiser des rencontres sur les usages et besoins numériques		s'appuyer sur les NTIC			
		soutenir des actions cohérentes et innovantes	développer la diffusion des bio technologies		stimuler l'innovation pour garder un temps d'avance						
	Comment produire durablement sur notre territoire ?	S'engager dans une transition écologique et énergétique : accompagner les entreprises, soutenir la rénovation	développer la rénovation énergétique, la construction écologique, accompagner le développement du marché de la transition énergétique	faire de la transition écologique et énergétique un levier de développement	proposer des outils financiers plus adaptés à la rénovation énergétique des bâtiments	élaboration d'un PCET ; adoption et mise en œuvre d'un PLH ; renforcement des services de la maison du logement et création d'une plateforme de rénovation énergétique			le réemploi des matériaux et des matières pour une valorisation locale		
		Favoriser la formation en développant la formation continue tout au long de la vie : langues étrangères et entreprises du bâtiment			proposer une offre de formation qui réponde aux besoins en compétences des entreprises, moderniser les équipements de formation						
		Placer l'homme au cœur des actions : GPECT, emplois durables, qualité des emplois, anticiper les mutations		tenir compte de la notion d'emploi durable dans toute sa complexité, dans la conception et l'évaluation des politiques publiques				une organisation du commerce qui contribue à l'élévation du niveau de service pour les habitants			
		Organiser des réponses adaptées aux attentes du mieux-vivre des citoyens : organiser les filières (produire et consommer local), accroître la mobilité	favoriser le développement d'une agriculture performante d'un point de vue économique et écologique					un lien renforcé entre activités agricoles et territoire pour une valorisation mutuelle	mener une politique de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel		

LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS D'AURAY

Lieu de mobilisation, de débat, d'expertise et de concertation

Adossé au Syndicat Mixte du Pays d'Auray, le Conseil de Développement permet d'associer la société civile aux réflexions menées à l'échelle du Pays d'Auray.

Formé de représentants associatifs, d'entreprises et syndicaux, le rôle du Codepa est de :

- Mobiliser la société civile dans les projets de territoire : représentation dans différentes instances, participation active à certains travaux du Pays...
- Animer les débats et la concertation par l'organisation de conférences, d'ateliers ...
- Produire de la connaissance, mener des études, construire des diagnostics partagés, formuler des avis et des propositions d'actions.

De leur propre initiative (auto-saisine) ou à la demande des élus (saisine), les membres du Conseil de Développement sont amenés à travailler sur tous types de sujets d'intérêt général : le développement durable, l'aménagement du territoire, l'économie...



Avec le concours financier de la Région Bretagne et du Pays d'Auray



Nous contacter : Conseil de Développement du Pays d'Auray
Porte Océane - 40 rue du Danemark - 56400 AURAY
Mail : codepa@pays-auray.fr
Fax : 02 97 56 40 68 - Tél. : 02 97 56 45 45